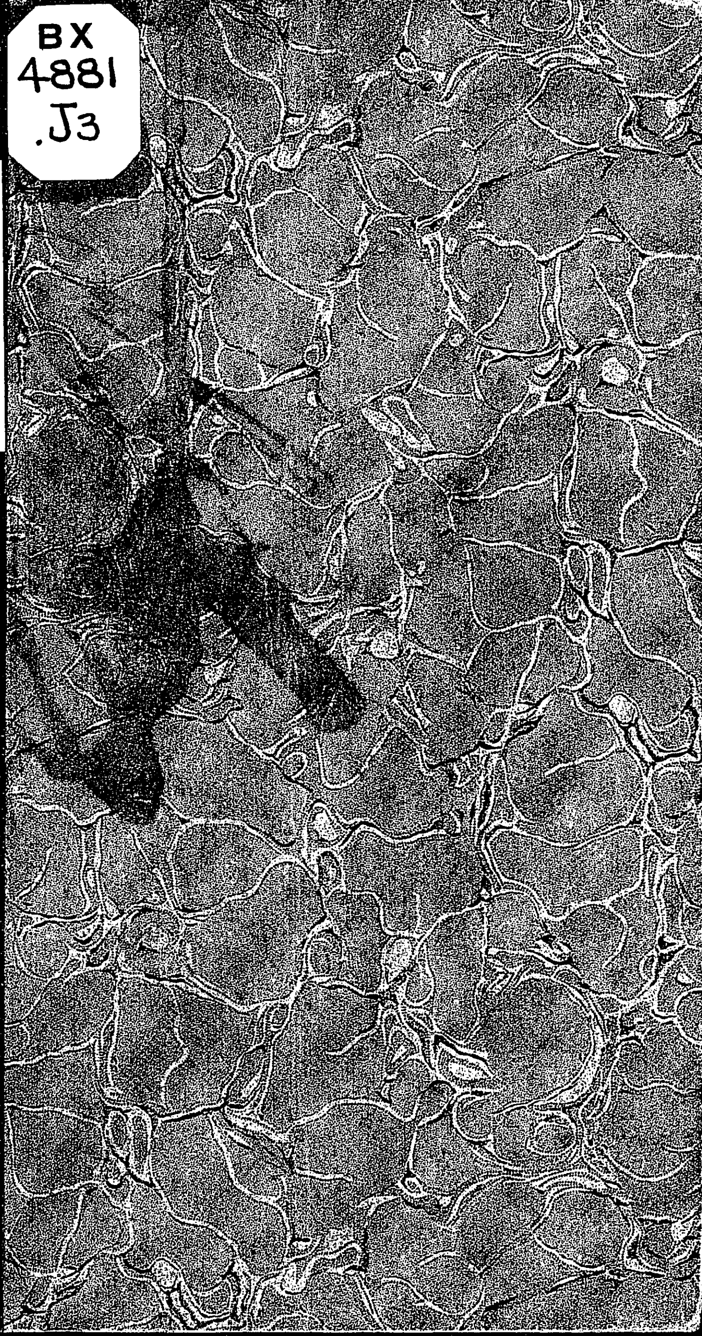
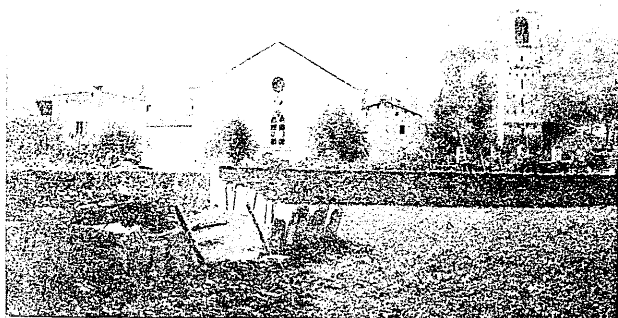

BX
4881
.J3

JEAN JALLA

Les Temples des Vallées Vaudoises

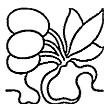


Temple de Bobi

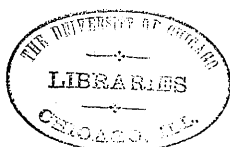
LIBRERIA EDITRICE «BOTTEGA DELLA CARTA»
TORRE PELLICE
1931

JEAN JALLA

LES TEMPLES
DES
VALLÉES VAUDOISES



TORRE PELLICE - TIPOGRAFIA ALPINA
1931


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

AVANT-PROPOS

L'initiative de cette publication est due à un associé de la « Tipografia Alpina », dans l'espoir qu'elle suscitera l'intérêt de tous les Vaudois. Un ouvrage de ce genre manquait au répertoire de notre histoire ; aussi l'éditeur est-il heureux de pouvoir le présenter à nos Eglises, enrichi de nombreuses illustrations, en grande partie inédites.

Les détails qu'elle contient paraîtront parfois arides et insignifiants. Nous nous assurons cependant que chacun s'intéressera, du moins, à ceux qui regardent sa propre paroisse. Ainsi, le peuple vaudois tout entier apprendra au prix de quels sacrifices nos ancêtres ont maintenu et ont pu nous transmettre la liberté du culte public.

Leur histoire une fois connue, nos temples, même les plus anciens et les plus dénués de mérites artistiques, deviendront de plus en plus un objet de vénération ; en s'y réunissant pour entendre la prédication de l'Evangile, nous nous y sentirons environnés d'une nuée de témoins.

Ce résultat sera la plus grande satisfaction que puisse désirer celui qui a pieusement recueilli ces bribes d'histoire, échappées à la destruction de la plupart des anciens documents concernant nos Eglises.

Nous remercions sincèrement toutes les aimables personnes qui nous ont fourni des photographies et des négatives pour illustrer largement cette brochure.

Les Temples des Vallées.

Arrivés aux Vallées, les uns après avoir traversé les Alpes, les autres provenant des plaines de la Haute Italie, tous fuyant l'Inquisition, les premiers Vaudois ne purent pas penser à se bâtir des lieux de culte. Obligés de se cacher pour rendre hommage à Dieu, ils se réunissaient de préférence dans les vallons reculés ou sur les croupes arrondies des montagnes, ou dans des grottes, dissimulées dans les bois, comme la Rocca Ghiesa de Rocheplate, ou parmi les rochers, comme la Ghieisa de la Tana, à Angrogne.

Leur hardiesse augmentant avec leur nombre, « dans les vallées de Luserne et de la Pérouse, ils osèrent tenir de fréquentes assemblées, où ils atteignirent le chiffre de 500 personnes ». C'est le pape Jean XXII qui nous l'apprend, dans son bref de 1332.

A son tour, Vincent Ferrier, dans sa lettre sur sa tournée aux Vallées de 1398 à 1403, ne pouvant enregistrer aucune conversion comme résultat de ses prédications, se vante, du moins, d'avoir fait cesser les assemblées publiques à Angrogne, et détruire les écoles qu'il y avait trouvées. C'est que dès lors l'église et l'école étaient étroitement unies chez nos pères. Aussi l'une et l'autre ne tardèrent pas à renaître après le passage de cet apôtre de la violence.

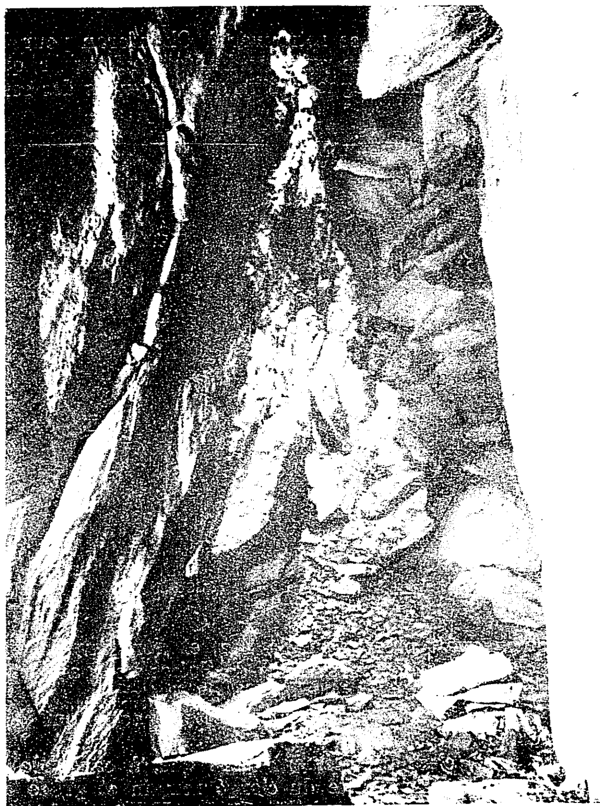
Dans les époques d'une paix relative, les Barbes âgés, à ce que dit l'historien Gilles, s'établirent dans des maisons assez



Entrée de la Ghieisa dla Tana *(Phot. H. Peyrot)*

amples, pour pouvoir y réunir un bon nombre d'auditeurs. Celle que l'on montre à Prassuit d'Angrogne ne répond guère à ces données. C'est cependant là qu'eut lieu, avec l'intervention d'un évêque, l'assemblée qui mit un terme à la guerre de 1484.

Au XVI[e] siècle, la Réforme de Luther eut un tel retentissement qu'elle attira de nouveau sur les Vaudois les regards



Intérieur de la Ghieisa dla Tana (*Cl. P...*)

hostiles des ennemis de la liberté de conscience. Aussi en 1526, les Barbes se réunirent-ils au Vallon, au-dessus du Laux, emplacement reculé au pied de l'Albergian, pour déléguer des députés en Allemagne.

Les troubles politiques ayant ralenti la surveillance, ils osèrent, en 1532, tenir à Chanforan, au centre d'Angrogne, la grande assemblée, qui vota l'adhésion à la Réforme et l'impression de la Bible. Mais le synode suivant fut prudemment

convoqué à la Traversette, à mi-hauteur de la forêt qui domine les Guigou de Pral.

Ils crurent de pouvoir se retrouver à Chanforan pour le synode de 1535. Mal leur en prit, car Pantaléon Bersour, qui rôdait aux abords d'Angrogne, arrêta quelques-unes des sen-



Maison des Barbes à Prassuit

tinelles qu'on avait placées sur la Sea, et s'empara ensuite de Saulnier, un des docteurs venus de Suisse pour apporter les premiers exemplaires de la Bible d'Olivétan.

C'est la dernière assemblée de cette époque qui soit mentionnée.

D'autre part, c'est précisément alors que, à cause de la négligence et de l'inconduite du clergé romain et grâce au zèle des Barbes, la masse des habitants des Vallées embrassa l'Evangile. Comme une lumière mise sur un chandelier, et comme une ville placée sur la montagne, ce réveil attira les habitants de la plaine, qui montaient en foule à Angrogne pour entendre la prédication des Barbes. Bien que ceux-ci prêchassent tous les jours, ils ne parvenaient pas à rassasier les âmes, affamées et altérées de justice et de vérité.

A l'approche de la mauvaise saison, on pensa, pour la première fois, à se procurer un abri permanent pour la célébration du culte.

LES TEMPLES D'ANGROGNE (1).

Vernou et Lauversat, envoyés par Calvin au secours des Barbes, débordés par leur tâche croissante, arrivèrent à Angrogne en avril 1555. A quelques jours de là, ils écrivaient à Genève : « Nous sommes encore ici, faisant tous les jours un sermon en la maison d'un de leurs ministres, excepté le dimanche, auquel jour se trouvent tant de gens venant d'un côté et d'autre, voire de bien loin, qu'on est contraint de faire le sermon en une grande cour environnée de galeries ».

Mais, dit Gilles, « la grande affluence du peuple venant aux prédications, tant des vallées mêmes que de divers lieux du bas Piémont, fut telle qu'il fallut finalement se mettre du tout à découvert. Le régent de l'école du lieu, Jean de Broc, provençal, voyant tant de peuple assemblé au lieu le plus public, près du temple appelé St Laurent, commença à lui faire une belle exhortation à haute voix, et dès lors les ministres, voyant ne pouvoir plus temporiser, continuèrent au même lieu leurs prédications, et pour se mettre à couvert on y édifia un temple ».

C'est au commencement d'août qu'eut lieu ce premier culte public.

L'ancienne église romaine de St-Laurent s'élevait sur l'emplacement du cimetière vaudois actuel : aussi le chef-lieu de la commune était-il appelé la *Ruà de la Ghieisa*, et le ravin qui coule derrière le cimetière *Coumbal de la Ghieisa*. Cette église, négligée depuis longtemps par les prieurs de Luserne, dont elle dépendait, n'était plus fréquentée depuis une vingtaine d'années, et tombait en ruines.

En face, dans la région du Terbis, se trouvait la chapelle de la Confrérie du Saint-Esprit. Cette institution, qui existait dans chaque commune, religieuse à l'origine, était devenue comme une société de secours mutuel, qui distribuait chaque année, entre les affiliés, les revenus des biens de la Confrérie. Ce petit édifice fut le noyau du plus ancien temple des Vallées. Pendant qu'on le reconstruisait, les cultes con-

(1) Nous nous arrêtons un peu plus longuement sur les temples d'Angrogne, soit parce qu'ils ont été les premiers, soit parce que leur histoire est en partie semblable à celle des autres. Une brochure à leur sujet, écrite par le pasteur Etienne Bonnet, a eu deux éditions.

tinuèrent en plein air, comme nous l'apprend la déposition du martyr Barthélemy Hector, arrêté en mars 1556.

Le pasteur Etienne Noël prêchait le dimanche, le mardi, le mercredi et le jeudi, aidé de trois collègues.

C'est l'érection de ce temple et des autres de la vallée qui provoqua la visite des commissaires du Parlement, le 13 avril 1557. Ils menacèrent tout le monde de confiscation des biens et de mort si l'on n'obéissait au roi, au Parlement et au pape et si l'on ne renonçait pas à la célébration du culte public. Ils n'obtinrent rien, même lorsqu'ils essayèrent de recourir aux promesses, dont le manque de sincérité était évident.

Malgré ces symptômes orageux, une lettre du 25 juin nous apprend que « la Ste Cène a été célébrée à Angrogne, avec le concours d'au moins 6.000 personnes, plusieurs desquelles accourent même de 11 milles de distance. Aux intimations des commissaires, il ne s'est pas trouvé un homme, ni une femme, ni un enfant qui n'ait répondu d'être prêt à tout souffrir plutôt que d'abandonner Christ ».

L'orage, qui grondait sous la domination française, n'éclata qu'après le retour du duc de Savoie. Emmanuel Philibert chargea le comte de la Trinité de réprimer, à l'aide de sa soldatesque, les innovations religieuses des Vallées.

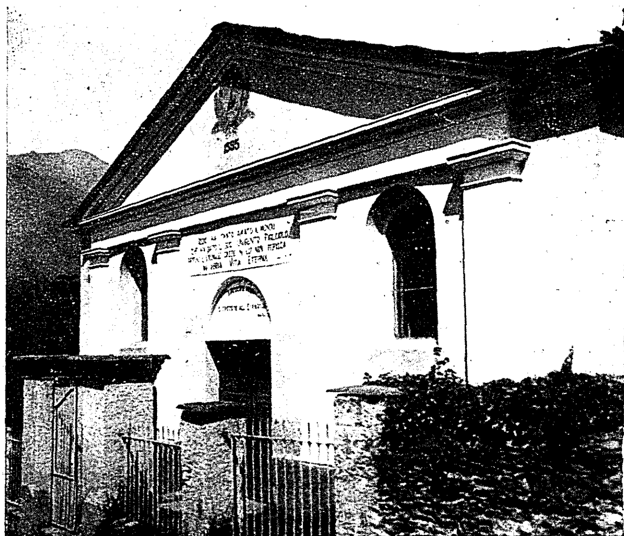
Les Angrognins, soumis en tout ce qui ne touchait pas la conscience, laissèrent le comte parcourir tout leur vallon et faire célébrer une messe entre les masures de l'église de St-Laurent, le 10 novembre 1560. Mais ils refusèrent fermement de clore leurs temples et de renvoyer leurs pasteurs.

Le 7 février 1561, les troupes envahirent le vallon, détruisant tout sur leur passage. Ils s'acharnèrent, en particulier, contre les lieux de culte, mais ils étaient si solidement bâtis que, dit Gilles, « ils ne purent jamais faire brûler les deux temples, ni la demeure du ministre, combien qu'ils y eussent mis le feu par plusieurs fois ».

Après le traité de Cavour, ils furent remis en état. C'est là que se tenaient toutes les assemblées, religieuses et civiles. Ainsi, le 5 février 1567, la réunion des chefs de famille avait lieu « nella casa della confrateria dove si predica e si suole tener il conseglio, presso la chiesa parrocchiale di S. Lorenzo ».

L'évêque Peruzzi, en visitant la vallée pour y appliquer les décrets du concile de Trente, vint à Angrogne le 23 septembre 1584. Il constata que l'église romaine était ruinée jusqu'aux fondements, et qu'il n'y avait d'ailleurs pas un catholique dans la commune. Il ajoute que « en face de l'église, ces hérétiques huguenots ont construit un local diabolique et infâme, où ils prêchent publiquement leurs erreurs ».

En 1655, lors des Pâques Piémontaises, un prêtre et un capucin accompagnaient partout les soldats de Pianesse, pour qu'on ne manquât pas de détruire les temples ; les troupes campèrent même dans l'enceinte ruinée de celui d'Angrogne. Il fut rasé au sol une dernière fois, en avril 1686, au cours de la débâcle qui sembla devoir effacer toute trace des églises vaudoises.



Temple d'Angrogne *(H. Peyrot)*

Après la Rentrée (1689), les habitants des Vallées ne retrouvèrent partout que des décombres, et ce ne fut que lentement qu'ils purent rebâtir leurs demeures et leurs temples, d'autant plus que la guerre contre la France continua, presque sans interruption, de 1690 à 1714.

Les Angrognins durent se contenter de célébrer leur culte dans une cabane couverte de chaume. Le 13 avril 1704, le Consistoire payait 30 sols au diacre Jean Buffa « pour de paille fournie pour la cabane à prescher, jusqu'à ce que la commune le paye ».

Ce n'est qu'après la victoire de Turin et la retraite définitive des Français qu'on put penser à bâtir un temple durable. L'actuel remonte à l'année 1708.

En 1829, Gilly raconte, de même qu'Henderson en 1844, que parfois le curé venait avec ses fidèles chanter les litanies en tournant autour du temple, après avoir fait intimer le silence au pasteur par l'huissier. Il ajoute: « Les églises d'Angrogne sont dans de pauvres conditions ». En 1833, au lieu de vitres, les fenêtres avaient du papier huilé. En 1843, Beattie observe que, « sur la droite, une partie où le sol est dérangé, troué par les pas de ceux qui y ont passé tant de fois, indique la place où les mariages et les baptêmes se célèbrent ». C'est qu'il n'y avait pas de plancher, pas plus que de plafond: le temple était uniquement recouvert par le toit, et il manquait de tout moyen de chauffage.

Il subit une première restauration en 1847, grâce à l'intérêt généreux de M.me Molyneux-Williams.

Puis vinrent en 1863 d'autres améliorations (en particulier le chauffage); en 1880 l'enceinte murée le mit à l'abri des malveillants. En creusant les fondements de ce mur, on trouva du bois carbonisé, témoin des incendies du 17e siècle.

Une innovation, qui n'alla pas sans difficulté, consista à transporter au fond du temple la chaire qui était sur le côté droit, comme dans tous les vieux temples des Vallées. Un des anciens ne voulut plus mettre les pieds à l'église, depuis que le pasteur avait osé déplacer la chaire, du haut de laquelle St-Paul avait prêché!

Tel qu'il est, malgré ses démolitions et reconstructions renouvelées, le temple d'Angrogne reste le monument vénérable de l'acte de courage par lequel nos pères instituèrent le culte public.

Une plaque en marbre rappelle le ministère long et béni du pasteur Etienne Bonnet.

LE SERRE.

Comme le premier temple était insuffisant pour abriter la foule des fidèles, composée en bonne partie de Vaudois du Val Pérouse et de réformés de la plaine, les Angrognins de la partie supérieure du vallon, *dlaï dar Vëngïe,* commencèrent à en bâtir un deuxième, avant la fin de 1555. Placé sur le revers occidental de la colline du Serre, il occupait, au bas de la région indivise entre les habitants, le petit plateau, encore appelé la Ghieisa, traversé par le sentier qui relie la Ruà d'aval et les Martinails. C'est de ce temple qu'il s'agit dans la légende où le berger, échappé aux pillards, avertit les Angrognins réunis pour le culte, en disant à un pilier: *Diou a tu, piloun; ëntënd tu, baroun: lou bosc de Couloumbíra è pien de ladroun* (1).

Ce temple, détruit et relevé autant de fois que l'autre, servit probablement jusqu'à l'exil. Mais, après la Rentrée, on voulut l'ériger dans un emplacement à la fois plus spacieux et plus en vue.

Le 26 septembre 1708, le pasteur Jean Jahier écrivait à Genève pour demander « quelque secours pour la réparation de nos deux temples détruits et réduits en cendres par les ennemis de la vérité, qui ont porté leur rage si loin que d'en arracher même les fondements. Cela demande des frais au delà de nos forces ». Cependant, les fidèles avaient déjà commencé les travaux; une note nous apprend qu'« un enfant fut baptisé au Serre vers la St-Jean 1708 qu'on réparait le temple dudit lieu ». Ce fut une exception, car, tout le long de l'année, les baptêmes ont lieu dans les maisons, jusqu'au 16 décembre, qu'on peut considérer comme la date de l'ouverture du temple.

Il mesurait 13 mètres de long sur 11 de large, avait le toit très bas et les fenêtres très petites. Le mur de la façade portait un petit arc à la capucine, destiné à soutenir une cloche, celle d'avant l'exil ayant été pillée. Mais on n'eut pas les moyens de la placer, d'autant plus que l'Autorité était jalouse de toute innovation.

Lorsque le souffle de liberté venu d'au delà des Alpes sembla avoir agi quelque peu sur le gouvernement piémontais, Angrogne demanda, en novembre 1791, de pouvoir se munir de ce moyen de convoquer le peuple au culte, ainsi que de signaler les incendies, et le passage, alors fréquent, de déserteurs et de bandits. L'Intendant de Pignerol répondit qu'il n'en voyait pas la nécessité.

---

(1) V. mes *Légendes des Vallées Vaudoises,* 2e éd., p. 75.

Angrogne revint à la charge en janvier 1792, en assurant que les catholiques étaient d'accord, et que d'ailleurs les frais seraient à la charge du registre protestant. J. A. Simondi, de la Tour, chargé de visiter les lieux incognito, opina qu'on pouvait accorder la cloche, pourvu que son poids ne dépassât pas les 15 rubs « per non uguagliare i cattolici ».



Temple du Serre *(H. Peyrot)*

Le 15 janvier, l'intendant Pagan donna enfin la permission, en suggérant de bâtir un vrai clocher, plus robuste que cet arc, de 19 onces de vide et 13 d'épaisseur.

La domination française abolit ces oppositions mesquines, mais les guerres en retardèrent probablement l'exécution. Ce ne fut qu'en 1811 qu'on bâtit le clocher actuel, où l'on plaça sans doute une cloche d'un calibre supérieur à celui de la concession.

En 1829, Gilly trouva ce temple dans un état encore plus piteux que celui de St-Laurent. Il subit un remaniement complet en 1875, alors qu'il fut démoli et refait au levant du clocher, la façade tournée, non plus au S. O., mais vers la vallée, en sorte qu'on le voit maintenant depuis la Tour, perché sur son coteau verdoyant. Il fut inauguré le 26 oc-

tobre 1876, trois mois après la pose de la pierre fondamentale de celui du Pradutour.

Le pasteur David Peyrot ajouta au clocher une horloge, dont l'utilité est grande pour les quartiers qui s'étendent jusqu'à la Rochaille.

LE PRADUTOUR.

Le Pradutour, siège au Moyen Age de l'Ecole des Barbes, refuge des Vaudois d'Angrogne et de St-Jean en temps de persécutions, n'avait pas de lieu de culte, malgré la grande distance que les habitants de la région devaient parcourir pour se rendre à ceux du Serre et de St-Laurent.



Temple du Pradutour *(M. Ferrero)*

Cette circonstance, illustrée avec chaleur par le pasteur Etienne Bonnet, excita l'intérêt de quelques bienfaiteurs, entre autres du rév. J. N. Worsfold, qui fut le vrai promoteur de l'entreprise.

L'emplacement choisi est le plateau que supporte l'énorme roche, qui tombe à pic sur le hameau central du bassin. La pierre fondamentale fut posée le 27 juillet 1876 et l'inauguration eut lieu le 3 septembre 1877, en présence de 3.000 personnes, venues de tous côtés pour rappeler les souvenirs historiques que cet endroit suscite, et admirer l'édifice, gracieux et élancé, qui se détache sur le fond montagneux du décor.

Au dessus de l'entrée est aménagée une salle d'école, et au deuxième étage un petit logement pour l'instituteur. Miss Fetherston se chargea des honoraires de ce dernier, et le récit plein de verve, que De Amicis a fait de sa visite dans ses *Termopili Valdesi,* a consigné à la postérité le souvenir du régent-évangéliste Pierre Jalla.

C'est ainsi que chaque dimanche l'Evangile est prêché dans les trois temples de la vaste paroisse centrale des Vallées, le pasteur fonctionnant successivement dans les deux premiers.

LE CHABAS.

Le territoire de St-Jean, bien qu'habité presque exclusivement par des Vaudois, faisait partie de la commune de Luserne, résidence des puissants seigneurs féodaux, ainsi que des autorités religieuses et civiles de la vallée, qui s'opposèrent constamment à ce qu'on érigeât un temple sur son territoire.

La paroisse de St-Jean, avec ses annexes de Bubiane, Fenil et Campillon, était la plus nombreuse des Vallées ; mais, pour avoir un lieu de culte, on dut l'ériger à quelques centaines de mètres en amont des confins d'Angrogne. Il y fut pourvu dès l'année 1555.

Les adversaires donnèrent à cette bâtisse sans prétentions le nom méprisant de *Ciabas,* rappelant le *ciabot* avec de plus grandes dimensions, et équivalant à celui de cabane. Au reste, on trouve le même nom appliqué à d'autres temples de l'époque primitive, ainsi à celui de la Tour. Mais, sous la forme *Chabas,* il est resté pour indiquer spécialement celui dont nous parlons.

En dépit de sa simplicité rustique, son accès facile depuis la plaine lui a valu une place en vue dans l'histoire vaudoise. Au lieu de monter jusqu'à Angrogne, c'est là que s'arrêtaient les nobles seigneurs de Moretta, de Cardè, de Villanova Solaro, et les foules de fidèles, qui accouraient même depuis Saluces, Busca, Dronero, Caraglio et Coni.

Tandis qu'Etienne Noël prêchait en français à Angrogne, c'est en italien que retentissait au Chabas la prédication douce et persuasive du martyr Varaglia, puis la parole ardente du napolitain Scipione Lentolo, échappé aux cachots de l'Inquisition.

Lorsque, avant qu'éclatât la guerre du comte de la Trinité, le jésuite Possevino vint tâcher d'endormir les Vaudois par des promesses fallacieuses, et de rompre leur union, « *s'accordò un'assemblea generale dei fedeli, ove faceano suoi eser-*

cizii ne' limitrofi di Luserna e Angrogna, luogo detto il Chiabazzo ». Le premier fait d'armes ayant eu lieu dans ces parages, le *Chabas* fut évidemment le premier temple en butte au vandalisme de la soldatesque fanatisée.

Rebâti tôt après la paix, il redevint le but périodique de tant de fidèles du dehors, que des marchands ambulants prirent l'habitude de s'y trouver pour suffire à leurs besoins. Quelques excès s'en suivirent, d'où la défense du synode de 1623 *de vendre des viandes, aliments et autres choses autour des Eglises et particulièrement du Chiabas.*

Plus d'un synode fut tenu dans ce sanctuaire.

Le 20 avril 1655, à la veille des Pâques Piémontaises, une attaque fut préparée pour incendier le Chabas. Plusieurs soldats y avaient même déjà pénétré, quand une poignée de Vaudois les assaillirent en criant : *Avance Jahier !* et les chassèrent avec perte. Mais, le 22, les troupes ayant été reçues partout sur la promesse mensongère de Pianesse, « *un franciscain et un prêtre, le pouvant tout à leur aise, ne manquèrent pas de faire brûler le temple de St-Jean* ».

Au cours du 17ᵉ siècle, le culte eut souvent lieu aux Malans, au centre de St-Jean. Mais, à partir de 1664, tout exercice religieux fut expressément défendu sur le territoire de St-Jean, bien que celui-ci, entièrement habité par des Vaudois, fût depuis 1658 séparé de celui de Luserne. Le Chabas redevint le seul lieu de culte de cette vaste paroisse, pendant que la résidence du pasteur et l'école étaient fixées non loin de là, aux Stalliats, aussi sur le territoire d'Angrogne.

C'est au Chabas qu'eut lieu, le 22 mars 1686, l'assemblée générale des Vallées, à laquelle les ambassadeurs suisses proposèrent de vendre leurs biens pour aller s'établir dans d'autres contrées, s'ils ne voulaient pas affronter la guerre contre leur prince et le roi de France, réunis pour les accabler.

Devant cette situation angoissante, l'assemblée se sépara sans prendre de décision. Un mois plus tard, la guerre éclatait et le Chabas était profané et détruit pour la troisième fois.

Après la Rentrée, tant que dura la guerre contre la France, le duc, ayant besoin des Vaudois, laissa qu'ils se réunissent dans une ex-chapelle romaine, qui se trouvait à l'*Eynardera*. Mais avec la paix (1697) revint l'acharnement obscurantiste et il fallut y renoncer.

Le culte eut alors lieu, par tous les temps, sous les arcades et dans la cour des Stalliats, où plusieurs même ne pouvaient trouver place, le service étant aussi fréquenté par de nombreux réfugiés français, résidant à Turin, et qui avaient combattu pour le duc au solde de l'Angleterre et de la Hollande. Ces étrangers ayant offert leur appui pour la

reconstruction du vieux temple, le pasteur Decoppet et le Consistoire écrivirent, le 28 mars 1701, à Genève pour demander de l'aide. Le secours vint de la ville de Calvin, toujours généreuse, et le pasteur pouvait, en terminant l'année, écrire dans le registre de l'église: *Nous avons commencé les exercices dans notre Temple à la Noël.*

Deux ans plus tard, une nouvelle guerre éclata, et Victor Amédée, ayant de nouveau besoin des Vaudois et désirant



Le Chabas *(M. Ferrero)*

complaire à ses alliés protestants, se relâcha momentanément de son intolérance. Le culte put de nouveau être célébré dans *le petit temple des Bellonats*, apparemment la chapelle de l'Eynardera. C'est même là que siégea le synode de 1704. Aussi le curé de la Tour écrivait-il en 1714: *Si predica nel luogo di S. Giovanni dove han per Tempio la Chiesa fabbricata da Cattolici all'Eynardera gli eretici di detto luogo, i quali per altro han un altro tempio sul finaggio d'Angrogna, quale non è distrutto, ma bello.* Cette église, appelée aussi *la chapelle de Monsieur Garole*, se trouvait sans doute entre la Garole et l'Unardera.

Cette même année, la paix d'Utrecht était signée et les libertés religieuses des Vaudois restreintes aux anciennes limites.

Déjà en 1712 le synode avait eu lieu *à l'église neuve de St-Jean, sur territoire d'Angrogne,* c'est à dire au Chabas, qui redevint alors en honneur.

C'est de 1717 qu'est daté le simple siège, conservé au Musée, que le pasteur occupait dans la chaire. Celle-ci, placée sur un soubassement en pierre, était vers le milieu du temple, entre deux colonnes, à gauche de qui entre (1). C'est là devant, sous la table de la communion, que fut enseveli, en 1752, le baron allemand Frédéric Leutrum, gouverneur de Coni et vaillant général au service de Savoie, dont deux chansons populaires attestent l'attachement inébranlable à la foi évangélique.

En 1729 avait été inhumé dans ce temple Frédéric de Schulemburg, autre illustre général des guerres de Victor Amédée II.

Les restes d'autres personnages, français, suisses, anglais, ont été déposés au Chabas de 1705 à 1794, alors que la liberté fit cesser la prohibition d'ensevelir des protestants dans les villes du Piémont.

En décembre 1796, pendant que Napoléon était en Italie, Charles Emmanuel IV parla de permettre aux Vaudois de célébrer leur culte partout où ils voudraient. Ils demandèrent alors de pouvoir bâtir un temple à St-Jean. La réponse favorable vint huit mois après, et l'intendant de Pignerol envoya un architecte sur les lieux. Mais, au moment de commencer les travaux, on reçut une défense verbale, que l'Autorité assurait venir du Gouvernement. C'est que Bonaparte avait quitté l'Italie. L'année suivante le roi abdiquait et se retirait en Sardaigne.

La Commission Exécutive du Piémont supprima plusieurs paroisses romaines des Vallées, qui comptaient peu d'ouailles, entre autres celle de St-Jean. Les Vaudois se disposaient déjà à y célébrer leur culte, quand la Commission rétablit ce prieuré.

C'est alors qu'on pensa à construire le temple des Bellonats, qui servit de 1806 à 1814.

Mais, après la chute de Napoléon, Victor Emmanuel I, rentré de Sardaigne, s'empressa de le faire fermer, en novembre 1814. Il fallut retourner au Chabas.

Cependant le nouveau temple fut rouvert l'année suivante, grâce à l'Angleterre, à laquelle le roi devait d'avoir pu rentrer en Piémont.

Le Chabas cessa alors, après 360 ans, de voir la foule des fidèles se presser entre ses murs vénérables. Une dame vaudoise y fut encore ensevelie en 1817.

Lorsqu'on obtenait d'ouvrir un nouveau temple, l'ancien

(1) Sous le ministère de D. I. Appia (1763-79), le pasteur ayant déplacé un banc au pied de la chaire sans le consentement des anciens, ceux-ci lui intentèrent un procès, digne d'être chanté par l'auteur du Lutrin.

devait disparaître, afin que le nombre n'en fût pas augmenté. Le Chabas fit exception. Il ne fut pas démoli, en considération des illustres défenseurs de la Maison de Savoie, qui y avaient leurs tombeaux. Cependant, comme il était défendu d'y faire aucune fonction de culte, il fut complètement négligé ; le toit, et les fenêtres sans châssis, laissaient pénétrer les intempéries.

En 1831, le curé d'Angrogne désirant copier les inscriptions funèbres, la porte fut forcée par ordre du syndic, la clef demeurant introuvable. Il ne paraît pas qu'on l'ait remplacée, et le temple demeura ouvert à tout venant. Les voisins y déposaient leur foin ou leur bois ; les maraudeurs cherchaient à piller quelque chose. Les deux grandes plaques de marbre noir, qui flanquent l'entrée, étaient munies de lettres mobiles en laiton. On les crut en or et elles disparurent.

La tombe de Leutrum fut saccagée, la chaire renversée pour chercher qui sait quel trésor. Aussi, en 1842, la famille Schulemburg fit-elle transporter dans le temple des Bellonats les restes de leur ancêtre (1).

Le Chabas n'était plus guère qu'une masure quand on pensa enfin à le restaurer, en 1868. A la place de la chaire sur le côté, on érigea une large tribune sur le fond.

On recommença à y prêcher occasionnellement. Mais ce ne fut qu'à partir d'une réparation radicale, en 1894, qu'il assuma l'aspect décent et accueillant qu'il a actuellement. Un plancher fut placé sur la terre nue, souvent rendue humide par les infiltrations de la Bialera Peyrotta. Des bancs neufs furent installés, ainsi qu'un harmonium ; et surtout un culte régulier s'y tient en été, dans l'après-midi du dimanche, fréquenté par des paroissiens de St-Jean, Angrogne et la Tour.

Ce vénérable monument retentit à nouveau du chant des psaumes et de la voix des prédicateurs de l'Evangile, comme alors que la chaire en était occupée par Varaglia, Lentolo, Antoine et Jean Léger et tant d'autres fidèles ministres.

Il est souvent choisi pour les sermons d'épreuve des candidats au ministère, ainsi que pour la célébration des mariages.

---

(1) Les épitaphes du Chabas, y compris celle de Schulemburg et celles qui ont disparu, ont été publiées dans l'opuscule : *Le Chabas et les autres temples de Saint-Jean*, par J. Jalla. La Tour, Tip. Alpina, 1895.

LE TEMPLE DES MALANS.

La situation du temple du Chabas était si incommode pour St-Jean et pour les fidèles, qui montaient de Bubiane, Fenil et Campillon, que la première occasion de pouvoir en ouvrir un plus bas fut saisie avec empressement. Elle se présenta au cours des guerres du Montferrat, pendant lesquelles les milices vaudoises rendirent, par leur zèle et leur vaillance, des services signalés à Charles Emmanuel I. Aussi, pour complaire, semble-t-il, à quelque personnage influent, permit-il qu'on bâtît un temple dans le hameau des Malans, situé au centre de St-Jean, dans la région des Malanots.

Le 10 décembre 1618 fut rédigé le contrat par lequel la Communauté, l'Eglise et les particuliers de St-Jean avaient acheté de Paul Malanot 46 tables de terrain, aux Malanots, *con un casalatio, sul qual terreno s'è fatta una fabrica ad uso di scuola ed altri bisogni ed occorrenti.* Le prix d'achat fut de 1360 florins.

Ailleurs la localité est appelée *alli Bellonatti, alli Mussettoni ossia alla Capella di S. Germano, alla Carretera vecchia.*

On put l'achever en 1619, malgré l'opposition acharnée de la marquise d'Angrogne. Mais, dès le 20 juin 1620, un décret ducal imposait *che quelli di S. Giovanni debbano murar la porta della chiesa nuovamente fatta.* Au cours des troubles qui suivirent, le temple fut rouvert ; le 20 septembre il est appelé *il luogo dove sogliono congregarsi li della religione riformata di S. Giovanni.* Mais une enquête, faite à cet égard et au sujet d'autres prétendus excès, imposa aux Vallées une contribution de mille ducatons *con obbligo di serrar di nuovo detto Tempio, con sottomissione di gran pena quando fosse di nuovo aperto.*

Depuis lors, on se borna à faire, l'après-midi du dimanche, un service de catéchisme, auquel assistait cependant un nombreux public, sous un abri de feuillage appuyé au temple et, après la séparation de Luserne et St-Jean en deux communes, sous la halle publique, *sotto il portico della casa della nobile università di S. Giovanni.*

Dans le but d'empêcher même ce culte catéchétique, les ennemis de l'Evangile poussèrent Victor Amédée I à ordonner la démolition du temple, d'autant plus que la cloche communale servait aussi à convoquer les fidèles. Cet ordre fut, paraît-il, révoqué, puisqu'un autre, en 1640, intime de murer de nouveau la porte.

Le 20 avril 1655, un corps de massacreurs et incendiaires s'empressait d'enlever la cloche de St-Jean. En 1657, lors du partage de Luserne et St-Jean, les catholiques durent ra-

cheter du comte de Macello *la campana che ne' passati moti del 1655 è stata condotta in Macello da detto conte, e consegnarla ai Religionari di S. Giovanni, in cambio delle ragioni che questi avevano sopra le campane e l'orologio della Parochiale di Luserna.* Après l'avoir reconnue, et trouvée en bon état, on la remit à sa place.

L'accord de Pignerol, tout en défendant d'avoir le *prêche* à St-Jean, y permettait *il solito,* c'est à dire le catéchisme. Mais déjà en 1657 un édit accusait les Vaudois de tenir *nella casa detta del comune,* achetée en 1644, des fonctions religieuses, et les prohibait absolument, ainsi que l'école.

Les Vallées réclamèrent, en se basant sur les édits précédents, et, de peur de perdre le droit en suspendant l'usage, ces fonctions continuèrent. Ce fut le point de départ de la procédure contre Léger et ses anciens, qui durent émigrer pour éviter la prison.

A la fin de 1662 une nouvelle cloche fut suspendue à un clocher formé par quatre hautes poutres, tel qu'on en voit en Queyras. Le mois suivant il fut enjoint de l'abattre ; on finit par la laisser, à condition qu'elle ne servirait à aucun exercice de religion.

La guerre des bannis éclata en 1663 ; le 25 mai, les Vaudois livrèrent un combat victorieux près de leur temple ; le mois suivant St-Jean fut envahi *pour avoir continué à faire des prières particulières, où plus de* 200 *personnes avaient assisté, et continué de tenir les écoles.* A la paix (février 1664) ils durent enfin renoncer à tout culte et école et même à la résidence du pasteur, sur leur territoire. Une relation officielle constatait avec satisfaction qu'on avait pu enlever à St-Jean *anche l'istruzione che vi avevano più privatamente, e la scuola. E di più s'è tolto il tempio che copertamente conservavano.*

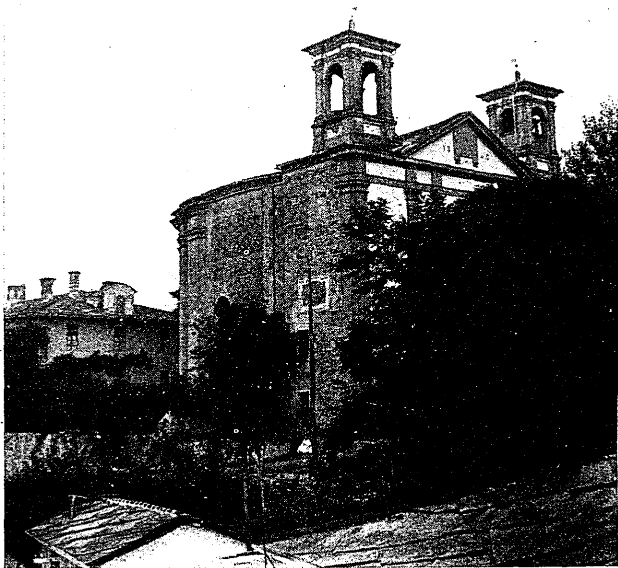
Le temple fut probablement démoli alors. Son enceinte, rasée à hauteur d'homme, servit plus tard de cimetière catholique ; elle est occupée actuellement par un jardin potager.

Voici ce qu'en disait, il y a un siècle, Jacques Blanc, dans ses mémoires : « J'ai mesuré l'ancien temple dont les murailles subsistent encore, de la hauteur de celle d'un jardin, au lieu appelé Malan. Il avait du levant au couchant dix toises de long et du nord au midi trois et demie mesurées en dehors. A présent on l'a regrandi du nord au midi de trois pieds et demi et on en a fait le simentière des catholiques, et du côté du levant on y a bâti une petite maison de commune, qu'on appelle les archives ».

LE TEMPLE DES BELLONATS.

On a vu comment en 1796 et 1797 la monarchie croulante accorda et refusa tour à tour l'érection d'un temple à St-Jean.

Quand la liberté fut assurée par le régime français, David Volle offrit gratuitement, dans ce but, un emplacement splendide ; des dons affluèrent et le Gouvernement approuva le



Temple des Bellonats *(H. Peyrot)*

projet, le 9 avril 1806. La construction, aussitôt commencée, était achevée le 1er novembre, grâce au concours personnel des fidèles. En plus de leur travail personnel, ils se cotisèrent pour solder le coût total, qui fut de 28.000 francs.

Les travaux à l'intérieur allèrent moins vite ; aussi la dédicace ne put-elle avoir lieu que le 20 décembre 1807.

Mais, dès le 2 avril 1808, la bâtisse fut si sérieusement

endommagée par le tremblement de terre, que le 10, la Ste-Cène dut être célébrée dans le champ au couchant du temple. Puis il fallut retourner au Chabas et ce ne fut qu'à la fin de Juillet qu'on put reprendre les fonctions dans le *temple nouveau*. Mais les travaux de réparations durèrent jusqu'en 1811.

Le roi Victor Emmanuel I était depuis peu de mois monté sur le trône, quand, le 3 novembre 1814, il signa l'ordre de fermer le temple de St-Jean. On l'exécuta à la fin de novembre.

Il fut rouvert le 12 mai 1816, à la suite des protestations ressenties du résident anglais, l'amiral Bentinck, qui avait ramené le roi de Cagliari à Turin. Le clergé romain s'étant plaint qu'il était trop près de l'église catholique, le juge Motto et l'intendant Crotti prirent des informations et firent une relation des plus favorables. La distance entre l'église et le temple était moindre au Villar, à Angrogne, à St-Barthélemi, à St-Germain, à Macel, où cependant, pas plus qu'à St-Jean, ça n'avait provoqué aucun incident.

D'ailleurs, les catholiques de St-Jean n'y voyaient point d'inconvénient.

La fonderie Biolley avait ajouté à l'airain de la cloche une certaine quantité d'argent afin que le son fût différent de celle de l'église, qui était d'ailleurs communale.

Crotti proposait qu'on plantât devant le temple une triple allée d'arbres pour que rien ne pût troubler le culte romain.

Mais le curé, prétextant que le chant des psaumes nuisait au recueillement de ses ouailles, obtint qu'on érigeât une cloison en planches, qui étonnait et indignait tous les visiteurs de l'endroit. Elle subsista néanmoins pendant une quinzaine d'années, jusqu'à ce que, délabrée et vermoulue, le vent finit par l'abattre.

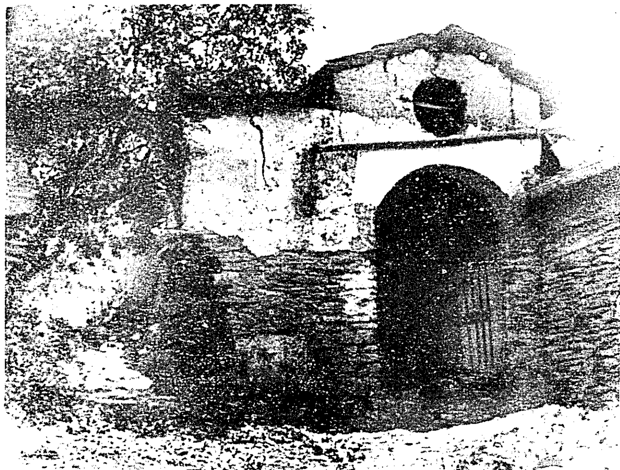
On la remplaça par le tambour intérieur de la porte centrale et par des marronniers, plantés en 1842.

En juillet 1833, la foudre tomba sur un des clochers et tua sept jeunes gens, qui y cherchaient des nichées de moineaux.

En 1888-89, la chaire, qui était contre la paroi du nord, fut transportée au fond et placée sur une tribune. Une galerie, au dessus de la grand' porte, construite à l'occasion du centenaire du temple, contient l'harmonium et sert à la chorale.

RORA.

La tradition place l'ancien chef-lieu de Rora à *Ca Fenouil*. La chose nous paraît impossible, soit parce qu'aucun document n'en parle, soit vu l'aspect de la région, resserrée et en forte pente. On peut croire, par contre, que c'est là, dans un endroit isolé et dissimulé parmi les bois, que se tenaient les assemblées religieuses clandestines. Quand toute



Façade du premier temple de Rora *(H. Peyrot)*

la population eut embrassé l'Evangile, et à sa tête Melchior de Dio, vicaire du curé de Luserne, chargé des fonctions dans l'église de Rora, on s'enhardit à bâtir un temple au centre. C'était en 1555, année où toutes les paroisses de la vallée imitèrent l'exemple donné par Angrogne. La population du vallon ne formant alors que 80 familles, cet édifice dut être assez petit. Il se trouvait à l'extrémité orientale de la Ville, au haut du quartier des Salvageots. On voit encore le porche d'entrée, auquel est adossé l'ancien cimetière, reconnaissable à un arc croulant et qui fut en usage jusqu'à l'époque du syndic Canton et de la visite du duc Victor Amédée.

Ce temple fut détruit en 1560, 1655, 1663 et 1686, dans les différents assauts et pillages que Rora eut à subir.

A l'arrivée des héros de la Rentrée, ceux qui avaient été forcés à abjurer s'empressèrent de se joindre à eux. La mission fut démolie, mais les Rorencs escortèrent sûrement jusqu'à Luserne le père capucin, en apportant les meubles de l'église et de sa maison. Ils conservèrent une chambre où ils tinrent leur culte, la population ayant été plus que décimée par les massacres et la captivité.

Un mémoire sur l'Etat des Vallées, du 27 décembre 1706, entre autres besoins signale qu'*il serait nécessaire de donner quelque secours pour rebâtir le temple de Rora.*

La délivrance de Turin ayant mis un terme à la période la plus dangereuse, pour le Piémont, de la guerre de succession d'Espagne, le 5 novembre 1708 le syndic Antoine Durand Canton (qui avait eu l'honneur de loger le duc dans sa maison), et Barthélemi Sarvageot, conseiller, signaient le contrat d'achat *del sito di tre casali, nella regione di Rueto, in coerenza coi fratelli Durandi Rueti venditori e colla strada publica a due parti, di cui la Comunità s'è servito per costrur il tempio per li Religionari.* Cet emplacement de trois maisons ruinées fut payé 82 livres.

Le temple était, en effet, déjà construit, quand le contrat fut rédigé, puisque, dès le mois d'avril précédent, des fonctions avaient lieu *nella Chiesa del Comune.* En 1727 on acquit, pour la demeure du pasteur, la cure actuelle, qui ne comptait cependant qu'un étage.

En 1788 une cloche put être ajoutée au clocheton, qui surmontait le toit de l'église. En 1795, Rora se plaignait du pauvre état de son temple ; le synode répondit qu'on n'avait qu'à le réparer, puisque c'était une paroisse des mieux rentées.

Dans le récit de sa tournée aux Vallées en 1825, Bracebridge a inséré un dessin de ce pauvre petit temple, placé au centre du bourg.

Tout misérable qu'il fût, il donnait sur les nerfs au curé, qui prétendait que le chant des psaumes le troublait quand il débitait ses antiennes avec sa Perpetua, n'ayant guère d'autres ouailles.

Comme ses récriminations trouvaient de l'appui en haut lieu, les Vaudois, bien qu'ils formassent la masse de la population, durent transporter leur culte à une heure matinale, très incommode surtout pour ceux du quartier reculé de Rumer, sans pour cela satisfaire le protestataire.

Heureusement le général Beckwith prit la chose en mains et décida la construction d'un nouveau temple au levant de la Ville, tandis que l'église romaine est à l'extrémité occidentale.

Lors d'une tournée en Angleterre, comme il parlait de ce sujet chez des amis, avec son ardeur habituelle, il vit venir

à lui un garçonnet de six ans, lui tendant une pièce de deux sous, qui formait tout son avoir, et lui demandant : *Pensez-vous que ceci pourrait vous aider à bâtir votre église ?* — *Oui,* répondit Beckwith, *votre penny enchâssé avec votre nom dans la pierre de l'angle dira à tout le monde que vous en fûtes le fondateur.* C'est ce qu'il fit lorsqu'il posa la pierre fondamentale.



Temple de Rora (*H. Peyrot*)

Les travaux du beau temple actuel marchèrent rondement sous la surveillance intelligente du pasteur H. Rollier. L'inauguration de la nouvelle bâtisse, fièrement placée dans une belle position, eut lieu le 6 janvier 1846.

Le nombre des lieux de culte vaudois ne devant pas être augmenté, le vieux temple fut vendu à deux négociants de bois, qui en firent un dépôt de charbon et de fascines.

Un incendie le détruisit au bout de quelques années, n'en laissant subsister que les murailles. Elles furent enfin remplacées par une élégante maison privée à la fin du siècle dernier.

Le temple neuf est fourni d'un harmonium depuis quelques années.

LA TOUR.

Comme les autres paroisses de la vallée, la Tour bâtit son premier temple en 1555. Elle l'érigea aux *Copiers,* au centre de son territoire. Mais, comme la population était assez dense dans les quartiers de la colline, d'autres lieux de culte furent ouverts aux *Bonnets,* aux Bescheis, pour le quartier de *Borel,* au *Taillaré.* La tradition en place encore un aux *Armands,* ou à la *Sterpeita,* au pied de la Sea. La chose n'est pas impossible, vu que, jusqu'à la peste de 1630, ces hauteurs étaient habitées toute l'année.

L'ouverture de ces temples de quartier dut suivre de bien près celle des Copiers ; ils étaient, en tous cas, en plein usage en 1560, au temps de la guerre du comte de la Trinité. Celui du Taillaré semble avoir été le plus fréquenté, vu qu'il valut même à ce hameau le nom de *Ruata della Chiesa* et que le pasteur de la Tour est souvent appelé le *ministre du Taillaré.*

Les premiers pasteurs habitaient les Cervières ; mais l'invasion de l'armée força Claude Berge à s'établir aux Bonnets (1). C'est dans le temple de cette bourgade que les chefs de famille de la Tour se réunirent pour décider la réponse à donner au brutal général, qui leur avait intimé d'abjurer. Pendant qu'ils délibéraient, ses soldats cernèrent l'édifice pour les capturer ; mais ils rencontrèrent une telle résistance, qu'ils ne purent faire que deux prisonniers.

La garnison du Fort se permettant toute sorte d'excès, pendant que les Vaudois, députés à la Cour, y étaient retenus comme otages, les habitants de la Costière se retirèrent sur les flancs du Vandalin et sur les hauteurs du Villar. Dans leur rage fanatique, les troupes détruisirent sans doute alors tous les temples.

Mais les victoires obtenues, de janvier à avril 1561, sur ce capitaine déloyal, amenèrent le duc à accorder le traité de Cavour, du 5 juin. Il est signé, entre autres, par *Glaudio Bergio ministro del Tagliarè.* Il y est établi que *Al Tagliarè et Ruà di Bonetti loro serà permesso predicar et far Congregationi nelli luoghi soi soliti, pur che non entrino per questo far nel restante de fini della Torre.*

Ainsi, sous le nom de *luoghi soliti,* étaient officiellement reconnus les temples que nous avons nommés. Le cours du torrent, le Billon, marquait la limite imposée à la prédication et qui dura jusqu'en 1848.

Cependant, au cours de l'occupation de Briquéras et des

---

(1) En 1642, il y avait encore aux Bonnets *la casa del ministro.*

Vallées par Lesdiguières, les Vaudois voulurent profiter de la liberté de conscience, que ce général huguenot établit partout. Comme les églises romaines appartenaient aux communes et étaient entretenues à leurs frais, un accord fut établi, d'après lequel les Vaudois renonçaient à leurs droits sur l'église principale de St-Martin, à l'entrée de la Ville, et les catholiques cédaient les leurs sur la chapelle de *Ste-Marguerite*, située au vrai centre de la commune.

Mais le clergé n'en prit pas son parti.

Le 15 mai 1594, une compagnie de soudards piémontais fondit sur ce lieu de culte, espérant y surprendre la population réunie. Ils s'étaient trop hâtés : l'assemblée n'était pas encore formée. Ils ne purent que massacrer quelques personnes, en blesser d'autres et emmener à Saluces quelques prisonniers, parmi lesquels le pasteur Laurenti, qui fut forcé d'abjurer.

Cette tragédie, et la reddition de Briquéras, en octobre, qui remit le duc en possession de la vallée, décidèrent les Vaudois à renoncer à la chapelle de Ste-Marguerite. Elle fut rasée au sol et il n'en est plus fait mention. L'emplacement en est marqué par une croix, au nord du hameau qui en a gardé le nom.

La population s'accroissant par l'afflux des réfugiés du Marquisat de Saluces, en 1607 on agrandit le temple des Copiers. Le clergé romain de s'écrier aussitôt que c'était une nouveauté dangereuse. Mais le duc reconnut le bon droit des Vaudois, par sa réponse du 8 janvier 1608. Cela n'empêcha pas le prieur Rorengo, dont les écrits sont une offense continuelle à la vérité, d'écrire plus tard qu'en 1608 *fu fabbricato un tempio alla Torre alla contrada de Coperii*. Et en 1633 le sénateur Fauzone le rangeait parmi les onze bâtis hors des limites, sous le prétexte que le cours du Billon était anciennement le même que celui du Riou Crô.

Lors de l'agrandissement du temple, on avait occupé tout l'espace disponible, sans un préau suffisant pour l'entrée et la sortie. Ce défaut fut corrigé par le legs, fait en 1640 par Pierre Bosc, *del campo altenato contiguo e dinanzi alla porta più grande, che è verso mezzogiorno, del tempio dei Coperi, da prendersi secondo la larghezza del tempio, dalla piazza dinanzi la porta sino al muro dell'orto del testatore*.

Le clocher des Copiers portait alors deux cloches, l'une desquelles avait probablement été enlevée de la chapelle de Ste-Marguerite en l'évacuant.

Pour s'approcher le plus possible de la limite du Billon, nos pères ouvrirent le temple des *Bouïsses*. Aussitôt les ennemis de la vérité de les accuser, en 1644, d'avoir fabriqué *una forte torre sopra Santa Margherita*.

C'est aux Bouïsses qu'eut lieu, en 1653, le colloque, qui fut accusé à tort d'avoir ordonné l'incendie du couvent du Villar.

L'année 1655 marque, ici comme ailleurs, la destruction de tous les temples. L'incendie de celui des Copiers et du presbytère est rappelé dans une gravure du temps ; il eut lieu le 19 avril, malgré la résistance des fidèles.

Une lettre du 27 nous apprend qu'*à la Tour on n'a laissé une seule maison qui n'ait passé par le feu, aussi bien que leurs temples.*



Incendie du temple des Copiers

A peine la paix fut rétablie, grâce aux victoires de Jahier et de Janavel, les Vaudois, avec un zèle infatigable, relevèrent tous leurs lieux de culte.

Il semble que, à cette époque, le prêche avait fréquemment lieu aux Bouïsses. Janavel, quoique sa tête fût mise à prix, s'y rendait régulièrement, avec son escorte de 30 hommes. Un voisin s'entendit avec le gouverneur pour l'avertir de la présence des bannis, au moyen d'un drap étendu sur son toit. Le capitaine, en ayant eu vent, se fit précéder dans le temple par ses hommes, pendant que, caché dans la vigne tout proche, il guettait le délateur. Dès qu'il le vit paraître, son drap à la main, il lui tira à coup sûr et le traître roula lourdement du toit dans sa cour, où on le releva mort.

C'était le 7 mai 1662.

La guerre de 1663 n'étant pas dirigée officiellement contre le peuple vaudois, mais contre les bannis, les temples (sauf celui de Rora) furent épargnés. En effet, le 13 août, au plus fort des hostilités, les ordres ducaux étaient lus au public *alla grande porta del Chiabasso di S. Margherita o sia Coperi.*

En 1666, les habitants de l'Envers érigèrent sur le Coulet

de Rabi une chambre, où ils placèrent plusieurs bancs pour y tenir l'école. *Hanno parimente fatte alcune radunanze le domeniche sera, d'uomini e di donne, cantando altamente le loro preghiere, colle esortazioni ed istruzioni concernenti i principî della loro religione. Non dovendo lasciar prender radice a tanto scandalo publico,* le 29 mars, le duc ordonnait à l'intendant Perrachino et au fiscal Cossano d'aller avec des soldats de justice raser ce local et procéder contre les coupables.

La motivation même de cette décision est à la honte de ses auteurs et à l'honneur des victimes.

Il est superflu de rappeler qu'en 1686, à la Tour comme ailleurs, la rage des ennemis de la foi détruisit à fond tous les temples.

Après la Rentrée, c'est aux Copiers qu'eut lieu le synode, qui réorganisa les églises des Vallées. C'est là aussi, dans l'enceinte du temple en ruines, que se tenait le culte public.

La guerre contre la France, qui dura jusqu'en 1697, ne permit pas de penser à la reconstruction des édifices sacrés. Le second exil (1698) enleva à la paroisse son conducteur et de nombreux réfugiés français, membres zélés de l'église. Heureusement, le pasteur genevois Senebier, arrivé en février 1699, frappé de la détresse de ses ouailles, s'appliqua à y intéresser ses amis.

Le Conseil de la ville de Genève promit aussitôt son appui financier ; mais le commencement des travaux fut retardé par l'opposition des deux anciens de la Ville et de quelques familles, qui auraient voulu qu'on bâtît plus près du bourg.

Enfin dix anciens et tout le peuple décidèrent de rebâtir sur l'emplacement ancien, plus commode et moins coûteux ; c'était aussi plus prudent, vu le peu de fondement qu'on pouvait faire sur la tolérance momentanée du duc.

« Nos gens y travaillent avec ardeur », écrivait Senebier, « mais ils sont dans la dernière misère ». En avril, la porte en sapin était faite, en mai les bancs, les clous étant fournis par la veuve Constance Appia. Cependant, le 6 juin, Senebier écrivait encore : « Nous sommes à présent exposés aux injures du temps en tenant nos assemblées ».

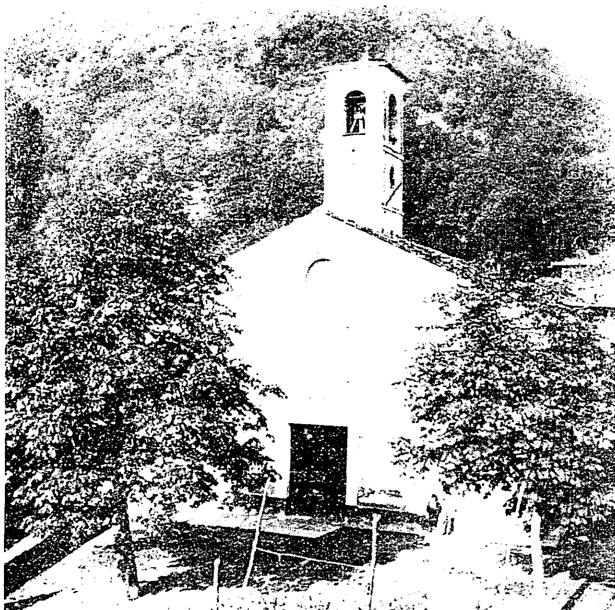
La nouvelle guerre entrava la fin des travaux. Ce n'est qu'en 1708 qu'on construisit la galerie et qu'on releva le clocher, et en 1711 qu'on put y placer la cloche. L'année suivante, les fenêtres reçurent enfin leurs carreaux en papier !

Les autres temples demeuraient en ruines. Aux Bouïsses et au Taillaré, il n'y avait que *il sito della Chiesa,* aux Bonnets *un casalasso,* à Borel *un casalasso con orto e prato della chiesa.*

Ces églises furent plus tard cédées à des voisins et rem-

placées par des écoles de quartier : celle des Bouïsses, qui était plus grande, devint la belle école qui porte ce nom.

Malgré son aspect misérable, le temple des Copiers était recherché pour les tombeaux d'étrangers de marque, qui mouraient dans les villes. Ainsi l'ambassadeur hollandais



Temple des Copiers *(H. Peyrot)*

Van der Meer, en 1713, le colonel Rouzier, en 1773 (1). A l'époque du tremblement de terre de 1808, les cultes eurent lieu en plein air, bien que le temple n'eût pas souffert de graves dommages. En 1847, il fut restauré, quoique le général Beckwith jugeât inutile cette dépense. Sentant l'air de liberté qui soufflait sur l'Europe, il aurait voulu élever un nouvel édifice à Ste-Marguerite, en dehors de la limite du Billon. On en fit la demande au roi Charles Albert, qui l'accueillit favorablement.

(1) Les inscriptions funéraires du temple des Copiers sont publiées dans l'*Histoire de l'Eglise de la Tour*, par A. Jahier et Jean Jalla, La Tour, Typ. Alpine, 1902.

La permission, communiquée le 19 octobre 1847 par l'intendant de Pignerol, mettait comme condition la suppression de celui des Copiers, pour éviter d'en augmenter le nombre. La population ne put se résoudre à ce cruel sacrifice ; on décida d'attendre. L'attente fut courte. Le 17 février 1848, toutes les barrières tombèrent. Le plan fut arrêté et, l'orage



Temple de la Tour *(H. Peyrot)*

des guerres de 1848 et 1849 une fois dissipé, les travaux commencèrent au printemps de 1850.

Au 31 octobre, l'édifice était couvert. Beckwith ne se contenta pas de procurer presque tous les fonds nécessaires, il veilla scrupuleusement à la qualité des fournitures et à la solidité de la construction, ne craignant pas, malgré sa jambe de bois, de gravir les plus hauts échafaudages.

Le 13 juin 1852, l'assemblée se réunit pour la dernière fois aux Copiers, et le 17 eut lieu la dédicace du Temple Neuf, à la fois simple et élégant, ample et commode, devant une

grande foule, où la colonie étrangère de Turin était largement représentée. Il avait coûté 60.000 francs.

Il compte 900 places, mais mainte fonction y a réuni plus de 1.000 personnes. C'est là qu'ont siégé la plupart des synodes, de 1854 à 1889.

Il est chauffé depuis 1875, des orgues puissantes y ont été installées en 1921, un clocher a été muni d'une cloche en 1927, à l'occasion du 75e anniversaire de ce bel édifice sacré.

Le temple des Copiers n'a cependant pas été abandonné, et c'est toujours là que se célèbre la première communion, aux quatre époques solennelles de l'année.

En 1861, un plancher fut mis sur la terre nue, une voûte en maçonnerie remplaça le plafond en bois, la galerie fut supprimée, la chaire adossée au mur du fond ; les vieux bancs de famille vermoulus cédèrent la place aux actuels.

En 1896, on y installa un nouvel harmonium. L'ancien vient d'être transporté à la Maison Vaudoise comme curiosité.

LE VILLAR.

La population du Villar tout entière avait embrassé la Réforme. Aussi, lorsque, en 1555, Angrogne eut donné l'exemple du culte public, les Villarencs continuèrent à se servir de l'église du lieu, qui était communale, non sans l'avoir débarrassée des oripeaux du culte. Elle était située, comme aujourd'hui, entre les maisons du Serre des Aleizans au couchant, et les prés et jardins des Courtils au levant. Elle différait de l'actuelle en tant que le clocher était à la partie postérieure, et la nef s'avançait vers la rue centrale, occupant une partie de l'enclos actuellement planté d'arbres et qui n'est autre que l'ancien cimetière.

Au cours de la guerre du comte de la Trinité, il y eut, en février 1561, une chaude affaire aux abords du temple, entre les troupes et la compagnie volante, qui dut se retirer sur la colline. La Trinité brûla le Villar, y compris le temple.

A la paix, le traité de Cavour stipula que *sarà permesso al Villar far fare prediche e congregazioni ed altri ministerii secondo loro religione nei luoghi soliti, sin tanto che S. A. faccia far un forte, perchè facendosi tal forte, non sarà permesso far prediche nè congregazioni nel circuito di detto loco. Pur loro sarà lecito far costruire un loco a simili officii atto ivi vicino a più comodità loro.*

Le fort ne fut pas construit, et l'usage de l'église resta aux habitants. Mais, au lieu de relever le local ruiné, ils bâtirent plus en arrière, de manière que le clocher se trouva sur la façade.

Les autres *luoghi soliti* sont les temples qu'ils avaient ouverts dans les quartiers : au *Ciarmis*, à *Subiasc* avec clocher et cloche, au *Bëssé*, à la *Combe* et jusqu'à *Pertusel*, alors habité toute l'année.

A la Combe avait eu lieu le synode de 1557, avec la présence de 24 ministres, parmi lesquels Varaglia, peu de temps avant son arrestation et son martyre. Il y eut même là, au 16e siècle, un second pasteur résidant.

Les persécutions dans la plaine et au Marquisat de Saluces poussèrent de nombreux réfugiés vers le Villar, ce qui, avec l'accroissement naturel de la population, décida la paroisse à agrandir le temple central, en se servant des restes de l'église, qui encombraient le cimetière. Rorengo, avec son habituelle inexactitude voulue, dit qu'au Villar et à Bobi *con le rovine del tempio cattolico ne fabbricarono uno*. C'est qu'il espérait le faire passer pour un temple nouveau, au mépris du traité de Cavour. Le sénateur Fauzone, dans son enquête de 1633, ne manqua pas de le dénoncer comme étant hors des limites. On répondit en lui citant le traité et en lui faisant remarquer qu'il n'y avait point de catholiques au Villar.

En 1653, lors de l'attaque du comte Todesco après l'incendie du couvent, les archives de la commune furent transportées dans la *crotta* du temple de la Combe.

Deux ans plus tard, les Pâques Piémontaises dévastèrent tout le territoire et de préférence les lieux de culte. Un réfugié de Pravillelm, surpris à la Combe et blessé d'un coup de fusil, fut traîné dans le temple et brûlé vif avec l'édifice.

Par contre, celui du centre fut épargné, ainsi que les maisons, parce qu'on avait assigné le Villar pour résidence aux massacreurs Irlandais. Jahier les ayant passés au fil de l'épée au combat de St-Second, cette promesse n'eut pas de suites.

La cloche du temple de Subiasc fut enlevée par l'ennemi.

A cause de la misère qui accabla les Vaudois à la suite de ces évènements, ce ne fut qu'en 1683 qu'ils purent penser à en avoir une nouvelle. Ils l'avaient déjà fait fondre, quand il leur fut défendu, au nom de S. A., de la placer sur le clocher. Et ce ne fut que lorsque deux vieillards catholisés — la parole des Vaudois ne comptant pour rien — eurent témoigné qu'ils l'avaient vue et entendue avant 1655, que l'on put s'en servir.

Le temple du centre fut restauré en 1674 avec le concours de toute la population.

En 1676, la duchesse mère envoya le gouverneur et un ingénieur mesurer l'emplacement de l'ancienne église romaine, c'est à dire le cimetière, et en réclamer la propriété, ainsi que celle du clocher et de la cloche. La commune offrit

en échange les restes de la Ca Piana, ancien palais des comtes, situé sur la place centrale. Cela n'ayant pas plû aux Commissaires, on leur céda les maisonnettes Favat et Rostagnol attenantes à la chapelle romaine, érigée en 1653, ce qui permit de l'élargir. En 1677 les Vaudois furent enfin reconnus propriétaires de leur lieu de culte.

Ce ne fut pas pour longtemps.

L'année 1686 amena des ruines encore plus grandes qu'en 1655. Tout fut rasé au sol et saccagé, la population décimée par les tueries et la captivité, les survivants exilés.

Après la Rentrée, le Villar ne put pas, de même que les autres paroisses, relever son église tant que dura la guerre contre la France (1690-97). Pendant ce temps, les cultes, ainsi que les assemblées communales, eurent lieu dans la maison du notaire Brez, près du temple en ruines. En 1700, on restaura le presbytère et on y aménagea une salle pour les cultes.

Une nouvelle guerre contre la France ayant éclaté, les choses auraient continué de la sorte, sans le marquis Pierre de Belcastel, réfugié français, général au service de Victor Amédée, qui lui confia le gouvernement des Vallées. Visitant le Villar le 10 février 1706, il fut attristé en voyant les masures du temple et insista pour qu'on le relevât au plus tôt et au même endroit. Le syndic lui représenta qu'ils se trouvaient «*pour la plupart en poureté et misère*». Belcastel offrit du sien 300 livres ducales à condition que les travaux fussent entrepris incessamment. Dès le lendemain, le Consistoire prenait cette décision.

On résolut de le bâtir plus vaste que l'ancien, à deux rangées de piliers, avec une grande porte devant, et trois plus petites dans les autres parois. La façade devait avoir trois fenêtres et une rosace, chaque côté quatre fenêtres, le clocher devait être pareil à celui de Bobi, le parquet être pavé.

Le maçon, de Locarno, qui assuma l'entreprise le 25 avril pour 2900 livres, promit de l'achever pour le 30 octobre. Bien qu'il porte la date 1706, il ne fut terminé qu'au commencement de 1707. Les fondements avaient été creusés par la population, qui pourvut aussi la porte en noyer et toutes les autres boiseries.

La cloche, fondue sur place, fut hissée le 30 avril 1706; mais il fallut la refondre en 1718. Elle se fendit de nouveau en 1846, pendant qu'on la sonnait pour un enterrement. L'intendant exigea qu'on la descendît et qu'on la pesât en présence de plusieurs catholiques, pour s'assurer que la nouvelle ne serait pas plus grande. Son poids était de 31 rubs et 5 livres. Elle fut refondue à Turin, à la fonderie Biolley, en présence du pasteur et du régent de la Chapelle Prussienne. Son poids résulta de rubs 31 et 4, soit 282 1/2 kg.;

la dépense fut de 220 francs. On constata que le son était le même que précédemment.



Temple du Villar

La distance du temple à la chapelle romaine n'était que de 13 trabucs et 2 pieds. S'il faut en croire la tradition, en



Temple du Ciarmis (*M. Ferrero*)



Ancien temple de Subiasc *(M. Ferrero)*
(mur postérieur)

1727, les moines voulurent en profiter pour reproduire la conspiration des poudres, creuser un souterrain et faire sauter le temple quand toute la population y serait réunie. Une femme ayant dû sortir, entendit un bruit sourd de pic : elle rentra en avertir quelques hommes. Ceux-ci placèrent sur le préau un tambour avec une pièce de monnaie, qui ressautait à chaque coup. On alla surprendre les assassins sur le



Restes du temple de la Combe *(R. Jahier)*

fait et la chose en resta là. Naturellement, ce récit ne s'appuie sur aucun document.

Depuis cette date, l'histoire de ce temple ne présente plus d'évènement particulier.

De ceux des quartiers, il semble que seul celui du Ciarmis ait été rouvert après la Rentrée ; on releva son petit clocher, mais on ne put remplacer la cloche, enlevée en 1686 pour servir, dit-on, au couvent récemment établi à Angrogne.

Ce local sert encore d'école et de salle de réunion. Celui de Subiasc a été remplacé par une maison.

On montre à la Combe et au Bëssé l'emplacement occupé jadis par ces humbles, mais vénérables sanctuaires. Les décombres de celui de la Combe servirent à bâtir l'école du Serre. Une de nos illustrations montre ce qui en reste sur place. *Sunt lacrimae rerum !* Il n'y a plus que le souvenir de celui de Pertusei.

BOBI.

Comme au Villar, la population de Bobi embrassa tout entière l'Evangile, à l'exception de la famille Brianza, qui se transféra à Luserne.

Un temple fut bâti en 1555. En 1557, une assemblée de la population pour un acte civil avait lieu *in ecclesia parochiali nova, ubi talia fieri solent*. Le culte catholique fut rétabli en 1560, sous la pression de la garnison du Villar, après que les Vaudois eurent consigné leurs armes et renvoyé leurs ministres pour obtenir le départ de l'armée.

Quand ils eurent la preuve qu'on les trompait indignement, ils rappelèrent les pasteurs, qui franchirent le Col Julien avec une forte escorte de frères du Val Cluson. Ils s'arrêtèrent au Puy, où eut lieu le serment, prêté par toute la population, de demeurer inébranlables dans la foi évangélique et de rétablir le culte public. C'était le 23 janvier 1561. Le *podestà* les avait convoqués pour le lendemain, pour inscrire les abjurations.

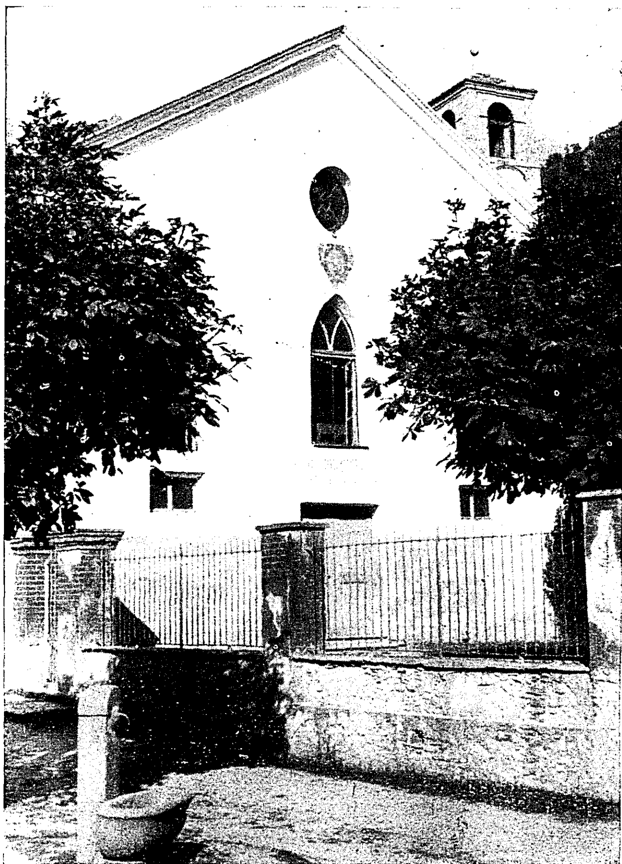
Ils se rendirent en armes au temple, jetèrent hors quelques images qu'on y avait mises, puis le pasteur Artus monta en chaire et, par un discours enflammé, les confirma dans leur résolution. Comme le magistrat n'arrivait pas, ils partirent pour le Villar, où ils initièrent la rescousse en bloquant la garnison dans son fortin.

Le traité de Cavour reconnut à Bobi la liberté de culte. L'édifice romain était, paraît-il, dans le cimetière, adossé à la roche que surmonte le clocher. Le temple fut bâti tout près, au quartier des Meille.

Les régions de la paroisse les plus écartées eurent aussi les leurs : la *Cercenà* (aujourd'hui Sarsenà) au haut des parois de rochers qui dominent Sibaud, l'*Armaillî* pour la Combe de Giaussarand, les *Caïrus* pour celle de la Ferrière, *Roumana* pour celle des Charbonniers.

N'étant ni fréquentée ni entretenue, l'église romaine se détériorait de jour en jour, tandis que le nombre de ceux qui accouraient au temple grossissait par l'arrivée de nombreux réfugiés et de plusieurs Dauphinois. Aussi, en 1603, Bobi, comme le Villar, résolut d'agrandir son lieu de culte central. On se servit pour cela des restes de l'église, tout en laissant le clocher sur son rocher. En 1609, il est appelé *il tempio novo*. Quatre ans plus tard, on refondit l'ancienne cloche, en l'augmentant sensiblement.

Un nouveau temple fut encore ouvert au Puy. Le 5 décembre 1617, on achetait des Mondons du *Podio superiore*



Temple de Bobi (*M. Ferrero*)

un edificio, crota camera e lobieta, con facoltà di fare uno scalero per salire.

Les autres temples de quartier, trouvés insuffisants, recevaient eux aussi des améliorations. Un acte du 13 janvier 1625 nous informe que *v'era alla Cercenata inferiore un edificio, cioè portico o casa con solegliore sopra, che era comune e serviva ai particolari di detto foresto a tener scola e per altri servicii, ma non a lor gusto, e han trovato spediente*

di venderlo per comprar in un altro luogo. Il Consiglio lo vende a Stefano Meli, con alquanta corte, per 13 scudi.

Tous les temples furent, comme ailleurs, détruits en 1655 et en 1686, et les cloches enlevées. Aussi, pendant l'exil, quand le comte Piccone, qui s'empara des meilleures propriétés de Bobi, voulut convoquer les habitants, le 24 août



Temple des Caïrus (*H. Peyrot*)

1687, il dut le faire *senza suono di campana, per non esservene ancora alcuna.* On en plaça ensuite une sur le clocher.

A la Rentrée, le 1er septembre 1689, le soir même du Serment de Sibaud, les Vaudois descendirent la cloche et la cachèrent sous un monceau de pierres. Mais l'ennemi la retrouva quelque temps après, en voulant fortifier Bobi. C'est sans doute alors qu'ils abattirent le clocher.

Après l'accord avec le duc, la paroisse releva son temple, sans que nous ayons pu en retracer l'époque. Mais un mémoire, rédigé entre 1704 et 1708, nous apprend que le clocher de Bobi, avant l'exil, était plus beau que celui de la Tour, et qu'on n'a pas pu le rebâtir. C'est dire que le temple était déjà relevé.

Il ne semble pas qu'on ait rétabli celui de la Sarsenà, le nombre de ceux qui se tenaient toute l'année dans ces hameaux élevés étant sans doute bien réduit après la débâcle,

la captivité, l'exil et les guerres. On montre encore la pierre du seuil, à l'entrée d'une maison, qui a été construite sur ses ruines.

La combe de Giaussarand n'étant plus occupée qu'à la bonne saison, le temple de l'Armaillî ne fut pas refait. Son emplacement est occupé par un tas de pierres, à l'extrémité occidentale du hameau. On ne le fit pas même remarquer à



Temple de Roumana (*H. Peyrot*)

Gilly, lorsqu'il passa le Col Julien en 1821, bien qu'il mentionne ce hameau dans son livre. Par contre, au Puy, il vit l'ancienne petite église, dont le toit aboutissait sur le sentier et sur lequel ils s'assirent.

En 1740 on prêchait aux temples de la Ferrière et des Charbonniers. Celui de la Combe de la Ferrière, aux Caïrus, bâti en 1572, restauré en 1839 et 1879 pour le réduire en école, garde sur la façade quelque chose de l'aspect d'un temple. Il sert aussi aux réunions de quartier, comme toutes les écoles des Vallées.

Il en est de même de celui de Roumana, dans la combe des Charbonniers. En 1875, on y éleva un mur intérieur pour

diminuer le vide et faciliter le chauffage, et on enleva la vieille chaire et les vieux bancs.

En 1880, la grande poutre, qui soutenait le toit du temple central, craqua, ce qui rendit nécessaires d'importantes réparations. Grâce à l'initiative de M. et M.me Gardiol, on en profita pour placer un plancher sur la terre nue et dissimuler le toit au moyen d'un plafond ; la chaire fut transportée contre la paroi du fond ; la galerie, qui occupait celles du nord et du levant, fut enlevée et remplacée par une large tribune contre la façade ; les vieux bancs vermoulus furent changés.

En 1885 on installa des poëles, et l'on put enfin avoir un bon harmonium.

VAL SAINT-MARTIN.

L'exemple donné par Angrogne en 1555, imité la même année par les autres paroisses du Val Luserne, fut suivi de près par celles du Val St-Martin, où les cultes publics se firent dès le commencement de mars 1556, et les temples furent bâtis dans le courant de l'année.

PRAL

(jadis **les Prals,** li **Prali**).

Celui de Pral, le seul que les dévastations et les guerres aient épargné, porte encore cette date gravée sous le porche attenant. L'église romaine était à la Ville, l'ancien chef-lieu. Le temple fut bâti aux Guigou, qui devinrent ainsi, peu à peu, le vrai centre de la paroisse et de la commune.

D'après le style de sacristie des auteurs catholiques, les Vaudois auraient profané leur église en 1569, puis en 1593, c'est à dire qu'ils se seraient servis de ce local abandonné, pour y prêcher l'Evangile. En 1596 ils y renoncèrent, et il tomba graduellement en ruine.

La guerre de 1560-61 n'avait pas atteint le haut Val St-Martin ; le passage des troupes en 1655 fut une rapide promenade militaire, qui ne s'attarda pas à détruire les temples. En 1686, celui de Pral fut laissé sur pied pour servir aux bergers, qui fréquentaient ces alpages en été. C'est le seul de tous les temples des Vallées qui n'ait jamais été détruit.

Aussi les héros de la Rentrée, en arrivant aux Guigou le 7 septembre 1689, eurent-ils la joie de *trouver encore sur pied le temple de l'église des Prals, où, après qu'on en eut ôté tout ce qui sentait le culte romain, on entra au nombre qu'on put, plusieurs à cause de la petitesse du lieu ayant été obligés*



Dates gravées sur le mur du temple de Pral (*R. Jahier*)
1556 1805

*de rester dehors. On chanta le Ps. 74*e *:* D'où vient, Seigneur, que tu nous as épars, *puis, M. Arnaud ayant fait mettre un banc au vide de la porte, fit chanter le Ps. 129*e *:* Dès ma jeunesse ils m'ont fait mille assauts, *et prêcha sur quelques versets de ce psaume.*

Les combats pour la conquête des Vallées, puis leur participation à la guerre de la ligue d'Augsbourg, ne permirent pas aux Pralins de relever le clocher jusqu'en 1701, comme nous l'apprend la date qui y est inscrite. Mais on ne put pas de si tôt y ajouter la cloche.

En 1703 Victor Amédée entra de nouveau en guerre contre la France et fit appel au patriotisme des Vaudois. Mais, pendant qu'il les retenait loin de leurs foyers pour combattre l'ennemi, le 26 juin 1704 la Feuillade envahit la vallée par le Col du Pis. Tôt après, il instituait au Perrier la *Sérénissime République du Val St-Martin, Pomaré, Envers Pinache et Chenevières.* Bien qu'il eût promis la liberté de conscience, les pasteurs furent bientôt forcés de s'enfuir, et leurs fonctions furent suspendues pendant quatre ans, malgré les efforts de deux candidats pour y suppléer.

On trouve à cette époque de nombreux baptêmes d'enfants pralins, célébrés à Bobi.

La vallée fut reconquise sur les Français en 1708 et le synode y réorganisa les églises.

Mais le clocher restait toujours sans voix. Les Pralins pensaient avec regret à leur magnifique cloche, fondue dans un pré, qui en porte encore le nom, alors que plusieurs avaient jeté dans le moule des objets en métal, et le légendaire Baud une grosse poignée de ses fameux écus.

Ils apprirent que, lors de la désolation de 1686, elle avait été apportée à Virle, où, chaque fois qu'on la sonnait, le ciel se couvrait de gros nuages noirs et il commençait à grêler.

D'après une autre tradition, les parois de l'église se fendirent d'une façon inquiétante. Les Virlais la descendirent du clocher et, comme les Philistins, détenteurs de l'arche, ils firent dire aux Pralins que, s'ils voulaient la ravoir, ils n'avaient qu'à venir la prendre.

Mais ces montagnards jugèrent plus simple de se refaire autrement des dommages causés par le fanatisme romain. En bon nombre, ils franchirent le Col de la Longio, descendirent dans le vallon de la Ripa, se présentèrent résolûment à l'Argentière, en enlevèrent la cloche et la hissèrent sur leur clocher.

Son son argentin déplut au curé de Pral, qui prétendait qu'elle le dérangeait dans ses fonctions. La prétention était trop ridicule pour qu'on y donnât suite, surtout en temps de guerre, quand le roi avait besoin des Vaudois pour défendre ses frontières.

La cloche resta à sa place jusqu'en 1910, alors que le clocher fut exhaussé pour en porter une plus grosse. Celle de l'Argentière sert depuis lors pour les écoles. Elle porte l'inscription :

SANCTA MARIA
SUCCURRE MISERIS.
1730.

Le temple des Guigou fut restauré en 1805, ce qui n'empêcha pas Gilly de le trouver très misérable, en 1821. Des réparations plus radicales eurent lieu en 1842, surtout à l'intérieur, alors que fut changée la disposition des bancs.



Temple de Pral *(H. Peyrot)*

En 1889 on y célébra une des fonctions les plus solennelles du Bicentenaire de la Rentrée, et une inscription fut apposée sur la façade, rappelant cet évènement.

Plus récemment, une chaire et une table de communion élégantes ont remplacé les anciennes, et un harmonium a été installé.

RODORET.

Vallon reculé, et dangereux à atteindre dans la mauvaise saison, son église a toujours été la Cendrillon des Vallées.

Lors de l'institution du culte public, d'après les auteurs catholiques, les habitants auraient introduit en 1556 le culte réformé dans l'église romaine, qu'ils gardèrent jusqu'en 1596. Après quoi, comme ailleurs, l'église, abandonnée, tomba en ruines.

Au reste, la population de Rodoret, peu nombreuse et peu aisée, ne pouvait payer son ministre. Ce n'est qu'au synode de 1564 qu'on voit figurer un pasteur pour cette paroisse.

Avant et après cette date, celui de Pral devait, après son prêche du matin, aller le répéter à Rodoret. Quand l'état de la montagne le permettait, il traversait Galmont par la *Vio da' mnistre*, sentier peu fréquenté, et dangereux par places. Quand la neige ne permettait pas d'emprunter ce raccourci, il traversait la Tërcënéo par un chemin aujourd'hui abandonné, descendait la vallée jusqu'au Rivet, sous la Gardiole, d'où il gravissait la mauvaise montée de l'Eicialeiras, qui n'a pas beaucoup changé depuis lors. Il atteignait enfin la Ville de Rodoret, accrochée à un coteau rapide entre deux ravins que les avalanches balaient chaque année. Aussi choisissait-on les jeunes pasteurs pour desservir cette double paroisse si pénible.

L'historien Léger raconte comment il manqua laisser la vie dans un de ces dimanches d'hiver.

Le temple était au Bric da' Ciai, c'est à dire au point où on quitte la Ville pour passer au hameau voisin, le Ciai.

Détruit en 1686, il est sans doute un de ceux dont parle l'*Etat des Vallées*, de 1704 : *Au Val St-Martin il y avait sept temples, dont quatre étaient petits, vils, demeurants presque tous démolis. L'on est obligé de s'assembler dans des chétives huttes et les peuples, étant très misérables, sont hors d'état de relever ces temples et de pourvoir à leurs pasteurs.*

La période de la République de St-Martin ne put qu'aggraver les choses. D'ailleurs, pendant l'exil, les catholiques avaient occupé les hameaux du centre, trop de proscrits ayant péri sans pouvoir réclamer leurs biens. Les Rodorins représentaient au synode de 1725 que, ne comptant que 8 chefs de famille, il leur était impossible de fournir leur portion des gages du ministre.

Au 17e siècle, la population étant toute vaudoise, commune et paroisse ne faisaient qu'un et se chargeaient des frais de culte. Les catholiques survenus prétendirent donc avoir des droits sur le temple. Il s'ensuivit un procès long et ruineux, qui finit cependant par mettre les choses au point.

Mais, en 1728, Michel Léger, venu de Genève faire une enquête sur la misère aux Vallées, pouvait encore écrire : *Le temple de l'église du Rodoret tombe en ruine, et la commune ne peut pas le faire rebâtir, vu sa pauvreté. Il serait très convenable qu'on pût lui envoyer quelque secours.*

C'est peut-être alors qu'on put finalement relever le vieux sanctuaire. En tous cas, le culte s'y tenait en décembre 1737. Mais, la pénurie de pasteurs jeunes ayant forcé le synode

de placer à Pral Antoine Gay, âgé et infirme, il commença à n'aller à Rodoret que chaque trois semaines.

Après la Révolution française et la chute de Napoléon,



Temple de Rodoret (Cart. *Gilles*)

l'Eglise Vaudoise sembla enfin se préoccuper des paroisses de montagne.

En 1819, on assigna 50 francs du don de Prusse pour réparer l'église de Rodoret. Cependant, deux ans plus tard, Gilly la trouvait très misérable, basse et sans apparence.

En 1827, on parla d'y établir un ouvrier fixe. Cette déci-

sion fut exécutée en 1830, et pendant quelques années le pasteur de Rodoret fut considéré comme suffragant de celui de Pral.

L'église fut restaurée en 1834, et une maison achetée pour servir de presbytère. Dix ans plus tard, celui-ci était en partie emporté jusqu'au fond du vallon par une avalanche, avec le pasteur, David Buffa, et sa famille.

Le général Beckwith n'avait pas attendu cette catastrophe pour penser à Rodoret. En mars 1843, il offrait au Modérateur de prendre entièrement à sa charge la construction du temple, pourvu de n'avoir à faire à personne, ni ingénieur, ni surveillant. On se mit à l'œuvre et le bel édifice, bâti tout au haut de la Ville, put être inauguré le 9 mars 1845, sept semaines après la mort du pasteur.

Ne pouvant installer le nouveau conducteur de la paroisse dans les décombres du presbytère, on en bâtit un nouveau attenant au temple.

Le vieux sanctuaire, vendu à la famille Meynier, fut détruit par un incendie en 1887 et rebâti l'année suivante pour un usage privé.

MACEL.

Jusqu'en 1832, l'histoire de l'église de Macel rappelle celle de Rodoret.

Sauf la présence d'un pasteur résidant, signalée en 1564, Macel fut toujours considéré comme une annexe de Maneille, dont le pasteur venait y prêcher alternativement, en dernier lieu une seule fois par mois. C'est sans doute la raison pour laquelle le temple fut bâti à l'entrée du vallon, près du hameau le plus rapproché de Maneille.

D'après les auteurs cités plus d'une fois, le premier temple aurait été, de 1556 à 1596, l'ancienne église romaine du Chabers. Réclamée par les capucins, mais non employée, en 1626 elle était ruinée, et en 1658 entièrement détruite.

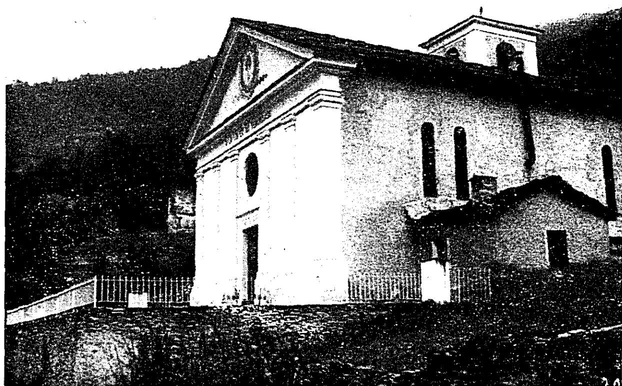
Le nouveau lieu de culte surgit non loin de là, un peu plus bas. C'est aussi là que fut établi le cimetière, quand cessa l'étrange obligation de transporter les morts à St-Martin.

Bâti vers 1596, le temple de Macel fut détruit en 1686. Il était un des *petits, vils, presque tout démolis,* signalés en 1704.

Ce n'est qu'en 1722 que le synode s'occupa de sa reconstruction, ce qui ne put se faire sans rencontrer de l'opposi-

tion en haut lieu. Plus d'un siècle plus tard, il fut l'objet de réparations considérables, rappelées par cette inscription :

CE TEMPLE A ÉTÉ
RESTAURÉ L'AN 1842
SOUS LE RÈGNE DE S. M.
LE R. CHARLES ALBERT



Temple de Macel (*G. Comba*)

Récemment la petite chaire, perchée près de l'entrée latérale, a été remplacée, et placée au fond de l'église ; tout l'intérieur a été renouvelé et un harmonium a été installé.

MANEILLE.

Dès la première organisation des églises, Maneille fut le centre d'une vaste paroisse, comprenant, au levant, Chabran, au couchant, les vallons de Macel et de Salse, en face le Bëssé, enfin Poumeifré dans le vallon de Pral.

Le temple fut bâti en 1556 au Serre.

Le 6 avril 1596, pendant que le pasteur, Leonardo Olivetto, officiait devant une nombreuse assemblée, les capucins du Perrier, entrés bruyamment, l'interrompirent pour disputer sur l'église une, sainte, catholique et apostolique. Comme le ministre ripostait, une sentinelle vint annoncer l'approche d'un détachement de soldats. Les rusés compères avaient sans

doute préparé un guet-apens pour se saisir d'Olivetto et intenter un procès à ceux qui résisteraient. On courut aux armes et la population se retira prudemment parmi les roches qui dominent Maneille. Les soldats partis, les fonctions furent reprises et un baptême célébré, encore interrompu par les altercations des moines, dont l'historien exalte cette échauffourée comme un triomphe de la foi !

Détruite en 1686, l'ancienne église ne fut rebâtie qu'en 1711. Une plainte, portée au synode de cette année, déplore que, des personnes charitables ayant donné une somme pour bâtir le temple de Maneille, 300 livres en eussent été détournées pour celui de Macel.

Leur reconstruction paraît donc avoir eu lieu en même temps.

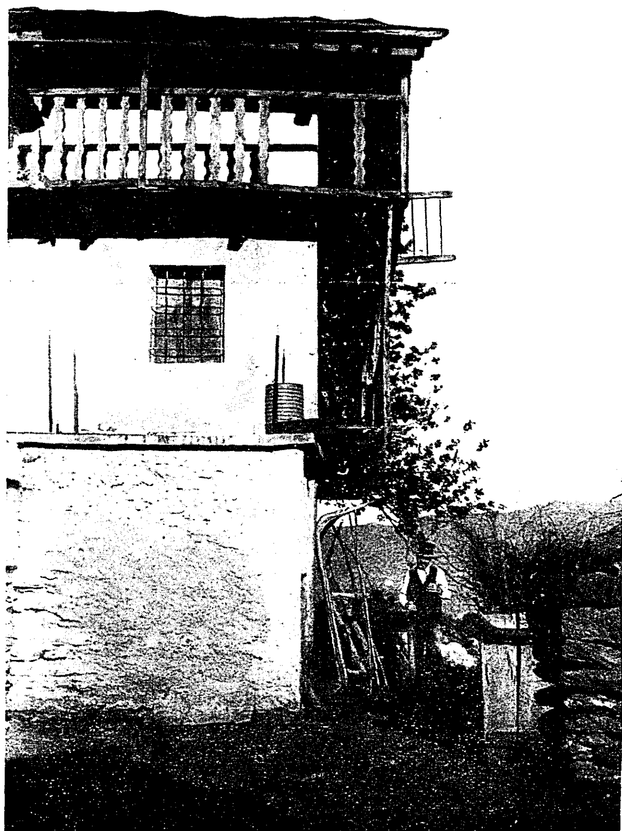
En mars 1819, le pasteur, J. J. D. Jalla, signalait le besoin urgent de réparations qu'avaient le temple et les écoles. Il estimait à 200 livres la somme nécessaire, s'en rapportant à la sagesse de l'ambassadeur de Prusse, le comte Waldburg-Truchsess, qui avait sollicité des pasteurs l'indication des besoins de leurs paroisses. Il reçut 100 l. dans ce but. Mais les travaux ne purent commencer qu'en août 1820, alors qu'on fixa un tour de travail de la part des paroissiens pour l'élévation et réparation de l'église. Cette élévation fut peut-être une imprudence, qui expliquerait la catastrophe de 1838.

A cette occasion, le pasteur J. J. Bonjour adressait à la Table ce petit historique du vieil édifice.

« Notre temple, qui compte plusieurs centaines d'années de structure, a été réparé en 1711 et 1777, d'après les inscriptions qui apparaissent sur le mur de façade, et depuis réparé à diverses reprises. Il menaçait cependant ruine depuis longtemps, ces diverses réparations n'ayant fait que retarder la catastrophe du 8 mars 1838. L'abondance des neiges brisa le faîte, deux poutres furent rompues par la moitié et arrachées des murs. Le plafond en planches, qu'elles soutenaient, se trouve ainsi abaissé dans son centre de plus de trois pieds. Le mur du midi, qui forme la façade, est fendu du haut en bas des deux côtés de la porte d'entrée ; celui du levant, auquel se trouvent les deux fenêtres, menace ruine. En un mot, une simple réparation ne nous mettrait pas à couvert de quelque funeste évènement ; la reconstruction est nécessaire. En attendant, le service se célèbre dans la grande école, qui ne contient que la moitié de l'assemblée.

« La population désirerait un autre emplacement plus central ; l'actuel a le mur du nord mitoyen avec une étable et une grange, qui l'exposent à l'incendie. Mais un nouveau temple est trop cher pour nos cinquante chefs de famille,

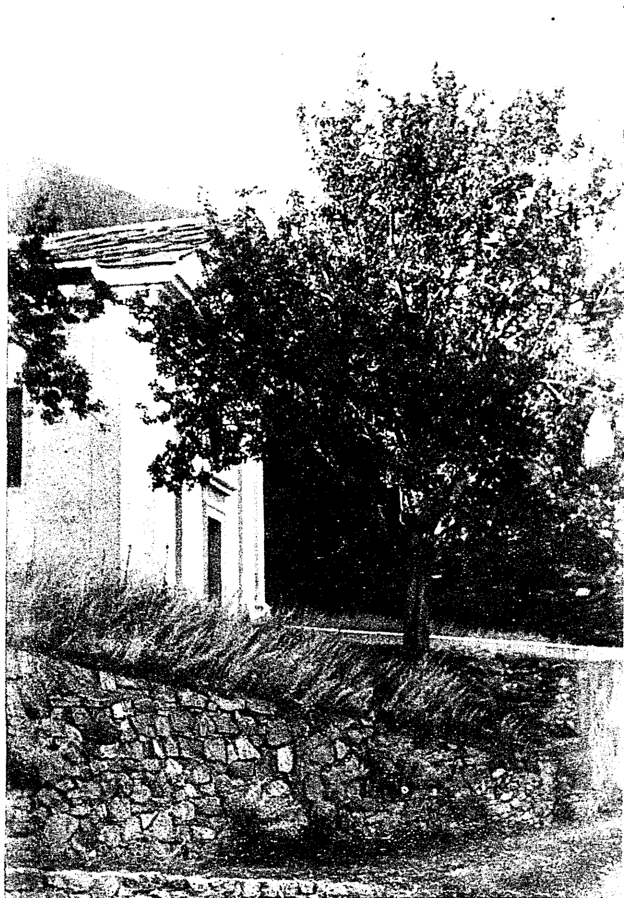
la population étant d'environ 270 âmes, les deux tiers peu riches, quoique tous bien disposés ».



Ancien temple du Serre de Maneille *(G. Comba)*

Il s'agissait de trouver plus de 5.000 francs. La Table en offrit 1.000 et demanda au Roi l'autorisation de bâtir à la Baïsse. Pendant ce temps, la collecte avançait.

Le nouveau pasteur, Louis Jalla, recueillit 420 frs. au Val Luserne et 1.420 à Neuchâtel.



Temple de Maneille (*G. Comba*)

On dépassa les 6.000 frs., mais le temple n'en coûta que 5.150. Il occupa deux pièces de terrain dans la région de Serre Garaut, non loin du vieux presbytère de la Baïsse. L'inauguration eut lieu le 8 septembre 1841.

Mais Maneille avait déjà commencé à perdre son importance, par le placement d'un pasteur fixe à Macel en 1829. A la fin de 1867, le pasteur fut transféré au Perrier, avec charge, cependant, de prêcher chaque dimanche à Maneille et au Perrier.

Le temple, de belle apparence, est malheureusement exposé à l'humidité, ce qui a rendu nécessaire, en 1904, des réparations assez coûteuses, qui doivent être renouvelées actuellement.

LE PERRIER.

Le Perrier, chef-lieu des onze communes, séjour des seigneurs féodaux et des prévôts de la vallée, était très négligé par ceux-ci, la présence desquels n'est plus signalée à partir de 1577. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1592 des pasteurs vaudois se soient permis de prêcher dans l'église abandonnée de Ste Marie Madeleine. Mais, en février 1596, les capucins l'occupèrent pour y prêcher le carême, sans accepter la proposition, qui leur fut faite, qu'elle servît aux deux communions, puisque les prêtres étaient revenus. Au contraire, le père Valérien *jeta dehors les pierres de la profanation* [lisez : la table de la communion] *et purifia le temple.*

Le Perrier fut le seul endroit de la vallée qui conserva un groupe un peu compact de catholiques.

On commença par enlever aux Vaudois le droit d'y habiter. Puis, en 1661, on l'organisa en une commune, à laquelle on annexa les biens des catholiques de la vallée, où qu'ils se trouvassent. Cependant, au 18e siècle, plusieurs parcelles du territoire passèrent entre les mains des Vaudois, qui commencèrent à s'établir dans le bourg, à l'époque de la Révolution. Leur nombre alla en augmentant avec l'Emancipation. En 1855, le pasteur de Villesèche, Louis Jalla, commença à célébrer des cultes dans la maison offerte par barbe Danielin Pons. A partir de 1859, ils furent tenus à tour par les trois pasteurs voisins. Ils devinrent réguliers en 1861, présidés par le pasteur de Maneille, J. D. Rivoir.

L'année suivante, on acheta une maison, donnant sur la place centrale, qui devait servir de presbytère, et une pièce attenante, où devait surgir le temple. Mais, quand les travaux commencèrent, une opposition ouverte éclata. La Table ayant agi sans obtenir l'autorisation royale, voulue par la loi sur les corps moraux, l'évêque et le sous-préfet provoquèrent un décret du ministère, qui arrêta la construction. Après vingt mois de suspension, le décret du 23 avril permit de la reprendre. Le temple fut inauguré le 16 octobre 1866.

A la fin de 1867 le pasteur de Maneille vint s'y fixer. A la nouvelle paroisse de Perrier-Maneille furent annexés le Crouset, hameau de Pral, Traverse, St-Martin et les quartiers de



Temple du Perrier

Fayé en amont du Riou de Cialancio, détachés de la vaste paroisse de Villesèche.

Le pasteur prêche chaque dimanche matin d'abord à Maneille, puis au Perrier.

VILLESÈCHE.

Cette vaste paroisse se constitua avec toute la partie inférieure de la vallée, jusqu'à la bifurcation des deux Germanasques, de Pral et de Macel. Elle comprenait, sur la droite de la vallée, les profonds vallons de Fayé et Riclaret, dont les territoires empiètent sur l'autre versant ; sur la gauche, les communes de Traverse, St-Martin et Bouvil. Au 19e siècle, les habitants du Crouset se mirent à descendre à Villesèche plutôt que de monter à Pral, Rodoret ou Maneille.

Le plus ancien lieu de culte fut celui du Serre de Marcou, entre Fayé et Riclaret. Bâti probablement en 1556, il fut assailli pendant le culte, au printemps de 1559, par les frères Truchet, tyranniques seigneurs de ces vallons. Désireux de se saisir du pasteur, ils envoyèrent quelques-uns de leurs si-

caires qui, feignant une piété soudaine, s'assirent tout au pied de la chaire. Le culte fini, ils devaient laisser la foule s'écouler, puis se saisir du ministre, tandis que leurs maîtres arriveraient à la rescousse. Quand on eut compris leur intention, on fit évader le pasteur, qui aurait cependant été atteint si une racine d'arbre n'avait fait tomber celui qui le poursuivait. Les jeunes gens, qui escortaient leur pasteur, affrontèrent hardiment ces bandits, et l'un d'eux, doué d'une haute taille et d'une force herculéenne, accula Charles Truchet contre un arbre, en lui disant qu'il épargnait sa vie parce qu'il était leur seigneur, mais qu'il serait traité autrement s'il y revenait. Pour se venger, les deux frères obtinrent du duc de grossir leur troupe jusqu'à 100 hommes, avec lesquels, à l'aube du 2 avril 1560, ils surprirent Riclaret, massacrant, saccageant, incendiant, et forçant les survivants à se réfugier dans les chalets sous la neige.

On peut croire qu'à cette occasion ils n'épargnèrent pas le temple, où ils avaient subi un échec si humiliant. Au reste, l'un et l'autre trouvèrent la mort en 1561, au cours de la guerre du comte de la Trinité.

Leurs successeurs héritèrent de leur acharnement. Aussi, l'édit de Cavour, par un étrange oubli, n'ayant pas compris Fayé, Riclaret, Bouvil, St-Martin, Traverse et Chabran dans l'énumération des lieux où était reconnu le culte public, les Truchets en empêchaient l'exercice. Il fallut que la duchesse, informée par le pasteur Noël, insistât auprès du duc pour que des mesures supplémentaires expliquassent dans ce sens la *Capitulation,* comme elle est intitulée.

Le temple du Serre de Marcou fut rouvert ; mais il était très incommode pour ceux de l'autre versant de la vallée. D'autre part, l'ancienne église de St-Martin, entourée du cimetière commun aux onze communes, était inoccupée. Bien qu'elle eût donné le nom à la vallée, on ne trouve pas qu'elle eût jamais eu un desservant fixe. Dépendant de l'abbé de Pignerol, il y envoyait sans doute fonctionner aux solennités ; mais le Perrier, plus central, n'avait pas tardé à en prendre la place. Restait le droit d'obliger tous les habitants de la vallée à y ensevelir leurs morts. Quand les neiges empêchaient ces transports, on suspendait les cadavres dans les granges, où le gel les conservait jusqu'à ce que les routes fussent praticables.

Macel institua un cimetière clandestin au Bo' Long, dans un endroit si abrupt que les porteurs laissèrent une fois glisser une bière, qui roula jusqu'au fond de la vallée. De là le nom du Bas du Pons.

Au 17e siècle, Pral, Macel et Salse purent enfin avoir des

cimetières dans leur propre territoire. Le reste de la vallée continua à se servir de celui de St-Martin jusqu'à l'exil. C'est encore là qu'on apporte ceux de Traverse, Bouvil et Villesèche, ceux-ci en suivant la route, qui porte le nom de Vio di Mort.

Cet édifice vénérable, autour duquel reposaient tant de générations de leurs ancêtres, négligé par l'église romaine, fut occupé par les Vaudois. Aussi le pasteur de la paroisse est-il dit tour à tour ministre de Riclaret, et de St-Martin. Ils y prêchèrent peut-être dès 1556. En tous cas, ils s'en servaient en 1569 et jusqu'en 1596.

Forts de l'appui du duc, les capucins en prirent possession le 6 mars 1596, ils renversèrent *la chaire de l'Antichrist et la table de la cène diabolique, qui dès longtemps avaient été mises là ; ils les brûlèrent dans le vestibule même du temple, usurpé depuis trente ans.* Ainsi parle l'historien des capucins. Puis ils l'abandonnèrent. En 1626, ils s'y rendaient le jour de la fête du saint. Restaurée en 1654, elle était en partie démolie en 1658. Léger en parle comme des *restes d'une vieille église.* Elle est toujours dans le même état. Mais ses murs vénérables parlent encore d'une certaine grandeur avec leurs hautes fenêtres et leurs arcades, aujourd'hui murées.

En 1620, Charles Emmanuel I, appuyant de son autorité un abus de pouvoir du comte de Campillon, ôta aux Vaudois l'usage plusieurs fois séculaire des cimetières communs. Le Val St-Martin n'ayant pas voulu s'y soumettre, on apporta à St-Martin les dépouilles mortelles du pasteur Henri Rostan, mort à 115 ans. Une amende ruineuse fut infligée à son gendre, le notaire Laurens. C'est alors qu'une pièce de terrain fut ajoutée au levant du vieux champ des morts ; c'est depuis plus de trois siècles le cimetière vaudois. Il y a quelques années, on a pratiqué un passage dans le mur qui le sépare de celui des catholiques.

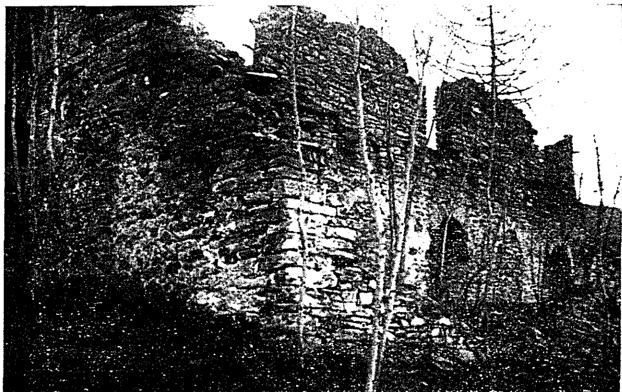
Cette église en ruines, dont nous donnons une reproduction forcément incomplète, est sans doute le monument le plus ancien de la vallée.

Quand l'église du Perrier leur avait été reprise, en 1596, les Vaudois avaient voulu en élever une aux Troussiers, chef-lieu de Fayé ; mais les capucins procurèrent un ordre écrit du duc et firent cesser les travaux, sans doute sous prétexte que ce hameau est sur la grand' route de la vallée.

On bâtit alors le temple du Plan de Fayé, de l'autre côté de la Germanasque. Un jour que, en 1605 ou 1606, le pasteur (peut-être le centenaire Henri Rostan) y célébrait une fonction solennelle, le capucin accouru l'interrompit, l'accusant de blasphème. Mais le public obsédé le fit sortir *calcibus et*

pugnis, à ce que raconte le moine ; même une femmelette le poursuivit avec sa quenouille.

Le temple de Villesèche d'en bas, *Villa sica bassa,* remonte peut-être aussi à l'année 1556. En tous cas, ce hameau important était déjà la résidence du pasteur en 1613. En 1621, un capucin, flanqué de deux châtelains et juges, y disputa avec le pasteur Valère Grosso, qu'il confondit et contraignit à s'enfuir, au dire de l'historien de cet ordre. Puis la dispute continua avec le régent et l'ancien. Les châtelains avaient menacé de 100 écus d'amende quiconque l'interromprait.



Vue extérieure de l'église de St-Martin (*H. Peyrot*)

Enfin l'énergumène, se faisant sans doute fort des soldats qui accompagnaient les châtelains, séquestra pour les brûler quelques bibles et autres livres défendus que vendait un marchand ambulant, et envoya ensuite au duc une demande de subside pour faire cesser les violences des hérétiques !

La fable du loup et de l'agneau n'est pas seulement dans La Fontaine.

Comme les habitants de St-Martin déploraient leur éloignement de tout lieu de culte, le 26 octobre 1620 une grange, entourée d'un terrain inculte, fut achetée à *Balbënchio*, au nom des communautés de Fayé, Riclaret, Traverse, St-Martin et Bouvil. On y aménagea un temple.

Cependant, le vrai centre de la paroisse était alors, comme aujourd'hui, le hameau des Clos, aligné le long de la route de la vallée, et fourni d'hôtelleries et de boutiques. Entièrement habité par des Vaudois, les Clos étaient pour ceux-ci ce que le Perrier était pour les catholiques. En 1602, les

capucins obtinrent un édit ducal défendant aux religionnaires d'y habiter, *parce qu'ils étaient en scandale aux passants par leurs façons de faire.* La vallée entière, y compris les catholiques, protesta qu'aucun inconvénient ne s'était jamais produit, et la chose tomba d'elle-même. La maison du notaire Laurens et celle de la famille Negro (remplacée par le presbytère actuel) contenaient des salles pouvant suffire aux as-



Intérieur de l'église de St-Martin (*H. Peyrot*)

semblées des chefs de famille des communes de Fayé et Riclaret. Aussi les moines accusaient-ils les pasteurs de s'y arrêter volontiers pour entrer en conversation avec les catholiques. En 1621, ils donnent au pasteur Grosso le titre de *Chiottorum minister*. Ayant épousé une Laurens, Grosso quitta le presbytère de Villesèche et vint en effet s'établir aux Clos en 1626, où il fut sans cesse en butte aux attaques des moines.

Six synodes au moins furent tenus aux Clos de 1617 à 1675.

La peste de 1630 enleva les ministres de Pral et de Maneille et celui de Villesèche resta seul pour toute la vallée.

Cette disette de pasteurs durait encore en 1633, quand l'ineffable Fauzone fit son enquête sur les temples. A l'entendre, ceux de *Balbenchia, Villa Secca et il Serretto* (Serre

de Marcou ?) étaient hors des limites permises. Mais son rapport astucieux et faux n'eut pas de conséquences.

En 1655, avant les troubles, David Léger, qui se signait pasteur des Clos, avait la charge de cinq prêches : à Villesèche, où il résidait, au Serre, à Riclaret, à Fayet, à St-Martin. Ces lieux de culte furent sans doute dévastés dans cette année funeste, mais bientôt relevés de leurs ruines par la persévérance des fidèles de l'*Eglise des Clots.*



Temple de Villesèche (*D. Peyrot*)

En 1670, les publications du châtelain étaient faites, par trois fois, *all'uscita delle prediche nei tempii di Villasecca e del Serre ;* en 1682-85, il est parlé de celui de Riclaret : *alla ruata di Comba Garino, inanti il tempio d'esso loco.*

La grande désolation de 1686 balaya encore une fois ces temples, qui furent rebâtis après la Rentrée, mais pas tout de suite, soit faute de moyens, soit à cause des chicanes créées par l'Autorité. Au reste, de 1694 à 1698, le pasteur de Villesèche (ou de Riclaret, comme l'appellent les premiers synodes), Jacob Moutoux, eut la charge de toute la vallée.

Cependant le temple central n'était encore qu'un tas de décombres. Une lettre du 24 novembre 1702 demande à Genève une subvention pour bâtir le temple de Villesèche. Les bancs de famille portent, en effet, des dates allant de 1702 à 1811. Par contre, celui de Combe Garin était *un casale,* c'est à dire une masure, en 1702 ; en 1709 c'est *un casamento con aira.* Il fut bientôt rebâti puisque, en 1725, on écrit : *On prêche à Combe Garin, à Fayet, en St-Martin.*

L'église de Combe Garin est fièrement située sur le coteau central de Riclaret. Elle porte, surmontée d'un cadran solaire et entourée de nombreuses initiales, cette inscription ingénue :

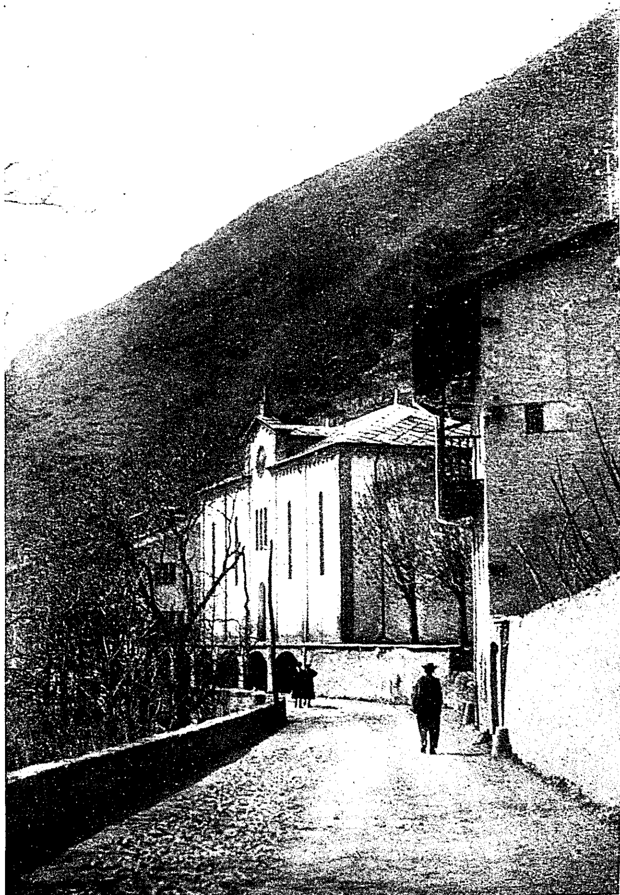
HAMA DIO E
NON FALIRE FA
PUR BENE E LASI
A DIRE.
L'AN 1740.



Temple de Combe Garin (*G. Mathieu*)

Les habitants de Fayé voulant aussi relever le temple du Plan, le Procureur du Roi leur en fit intimer la défense verbalement, par l'avocat fiscal général. On lui représenta qu'il existait avant 1685. Il voulut entendre à Pignerol, devant le Sénat, des témoins qui l'eussent vu debout. On les produisit, même des catholiques. Il prétendit alors que rien ne pouvait se faire, qui ne fût spécifiquement approuvé par l'édit de rétablissement de 1694. Ceux qui le poussaient sous main en voulaient surtout aux examens de quartier, que les pasteurs faisaient dans chaque temple à Noël et à Pâques, ainsi qu'aux catéchismes.

Le synode de 1722 prit sur lui de recourir au Conseil supérieur de Pignerol pour obtenir la révocation de cette défense. Mais il fallut encore des longueurs et des frais considérables avant que Victor Amédée, dont les Vaudois avaient, à plus d'une reprise, soutenu le trône branlant, signât cette permission : *S. M. permette la reedificatione del narrato Tempio nel Sitto, per l'estensione, e modo che per avanti esisteva, e per li Cathechismi ecc. permette la continuatione come fin qui, purchè non segua abuso. Torino, 9 ottobre 1729.* Dans l'*Istruzione al Senato,* du 20 juin 1730, où sont énumérés les



Temple des Clos *(G. Comba)*

temples reconnus dans les limites, on en trouve *uno a Villasecca, uno a Faetto nuovamente ristabilito perchè esisteva avanti l'anno* 1686.

Restauré par les soins du général Beckwith, ce temple a été plus tard démoli et remplacé par une école.

Je n'ai trouvé aucune mention de celui de Balbenchio après

la Rentrée, sauf l'indication qu'en 1725 on prêchait à St-Martin.

Celui du Serre de Marcou ne fut pas non plus rebâti, étant rendu superflu par l'existence de ceux de Combegarin et du Plan de Fayé. Son emplacement mesurait 7 tables, alors que, en 1871, le Consistoire vendit, pour 70 francs, *le local de l'ancien temple de Serre de Marcou,* sur lequel l'acheteur construisit une maison d'habitation.

Des temples de quartier de la paroisse, celui de Combegarin reste seul dans son état primitif ; mais il n'est plus utilisé depuis quelques années.

Ces reconstructions eurent lieu sous le ministère de David Léger. Son successeur. Jean Puy (1754-74), pensa à la restauration du temple de Villesèche, où il s'agissait de remplacer la maîtresse poutre du toit. On trouva la pièce voulue dans le beau bois de conifères, qui revêt les hauteurs de Riclaret. En la descendant, elle traça un profond sillon, qui aurait donné leur nom aux chalets de la Tirière. L'opération fut relativement facile jusqu'à la Germanasque ; mais ce fut bien autre chose quand il s'agît de la hisser sur le chemin montant, sinueux et malaisé, qui conduit des Clos à Villesèche. Les hommes faisaient de vains efforts sans avancer. Puy alors, dit la tradition, fit apporter une *brinde* de vin ; puis, quand chacun eut bu, le pasteur, qui était d'une haute taille et d'une force peu commune, mit le premier son épaule sous la poutre, son exemple entraîna les autres, et la lourde pièce arriva au but.

Le temple de Villesèche, restauré à plus d'une reprise au siècle dernier, a finalement dû céder la première place à celui des Clos. On n'y va plus guère que pour la fête de l'Emancipation et dans quelques autres rares occasions.

Celui des Clos est dû à l'initiative et au zèle du pasteur J. P. Micol. Fondé le 1er août 1881, il put être ouvert au culte public le 31 août 1882.

PÉROUSE ET POMARÉ.

En annexant à la commune de la Pérouse celles du Pomaré et du Méan, la nouvelle circonscription n'a fait que lui rendre ses confins primitifs. Le Méan en avait été détaché au Moyen Age, alors que la limite du Dauphiné fut transportée de la Fontaine de l'Aulagnier au rocher qui prit le nom de Bec Dauphin. Le Pomaré fut constitué à part après que Richelieu eut conquis Pignerol et la rive gauche du Cluson.

Cependant les paroisses, tant catholique que vaudoise, ont conservé tout l'ancien territoire jusqu'après la Rentrée.

La plus grande partie des habitants de cette triple région embrassa la Réforme. Les catholiques restèrent presque uniquement dans le bourg de la Pérouse.

Le Val Pérouse dépendait des abbés de Pignerol, qui n'hésitaient pas à recruter des bandits, prêts à courir sus aux hérétiques et à disperser leurs assemblées. C'est ce qui empêcha d'y instituer le culte public en 1555 et 1556. Pour jouir de ce bienfait, les habitants accouraient en foule aux temples d'Angrogne et de Villesèche.

Cependant, ils ne tardèrent pas, peut-être dès 1557, à bâtir d'humbles lieux de culte en des lieux écartés, pour prévenir les attaques. Ce sont ceux que le traité de Cavour reconnut comme suit: *Serà permesso a quelli della perrochia della Perosa, quali sono ora fuggitivi per causa della Religione, li quali solevano far fare prediche, Congregationi et altri officii secondo detta Religione ne' loro luoghi soliti, far prediche, Congregationi et altri ministerii secondo detta loro Religione, nel luogo nominato el Pui solamente, e non in altro loco ne' fini di detta perrochia.*

Les autres *luoghi soliti* étaient sans doute les églises de San Genesio, à la *Pérouse,* et de St-Nicolas, près du cimetière du *Pomaré.* En effet, les visites abbatiales et Ferrerio, l'historien des capucins, assurent que les pasteurs prêchèrent dans l'une et dans l'autre. Cela n'est pas étonnant, puisqu'un autre capucin, dont les mémoires sont plus sincères, nous assure que, dans toute la vallée, ni abbés, ni curés, ni vicaires, ne se souciaient du culte ni de l'entretien des églises, se contentant de retirer les rentes et d'exiger les dîmes. Le peuple continuait à fréquenter ses églises et écoutait ceux qui y annonçaient l'Evangile. Au reste, les auteurs catholiques se contredisent. Ferrerio assure que les Vaudois occupèrent d'abord St-Nicolas, qu'ils rasèrent ensuite au sol, puis ils bâtirent des temples au *Peui* et à la *Chapelle.* Par contre, la visite abbatiale de 1569 trouve l'église existante, bien que négligée.

On donnait le nom de Peui à tout le territoire de la commune de la Pérouse, compris entre le Cluson et la Germanasque. Le temple du Peui est donc probablement le même que celui des Pons.

C'était si incommode pour les familles de la *costière* de la Pérouse de descendre jusqu'au Cluson et le traverser pour se rendre au Pomaré, qu'ils bâtirent un autre temple à la *Chapelle.* Ce hameau s'aligne en forte pente sur le coteau, qui marquait la limite entre les deux Etats, en sorte que les maisons au levant de l'unique rue étaient en Piémont, celles du couchant en Dauphiné. Le pasteur s'établit dans une des premières, sur le territoire de la Pérouse, vis à vis

de la Chapelle, qui, étant sur le territoire du Méan, échappait à la prohibition ducale.

Il existait encore au-dessus des Benencà, vers les Brès, la chapelle dite de l'*Albona,* du nom du ravin attenant. Elle appartenait à une confrérie, qui se trouva n'avoir que des Vaudois pour membres. Ils continuèrent à s'y réunir et s'en servirent comme d'un temple, l'emplacement étant central, commode et peu éloigné de la Ville.

Les ennemis de la liberté de conscience ne manquèrent pas de les dénoncer, mais ils sont inexacts en prétendant qu'*en 1608 fut bâti un temple à l'Albona.* Il fut tout au plus restauré. Depuis lors, il est fait de fréquentes mentions de *l'edificio della confratria d'Albona di Perosa, alli Binancati.*

On prêchait sans doute à tour, à la Chapelle pour la commodité des fidèles du Méan, à l'Albona et aux Pons pour ceux de la Pérouse et du Pomaré.

D'après la motivation de la prohibition, qui suivit, il paraîtrait que l'usage en devint plus fréquent en 1624, et surtout après la peste de 1630, jusqu'à ce que le Gouverneur en défendit l'usage. Mais, tout comme à St-Jean, on y remplaça la prédication proprement dite, qui se faisait au *vieux temple de la Chapelle,* par les *exercices du catéchisme.*

Le 14 décembre 1670, il fut *inhibé aux hommes de la Pérouse de la Religion Prétendue Réformée de tenir leur culte à l'Albone.* Cette intimation fut affichée *à la porte d'une maison appelée temple.* Ailleurs il est parlé d'un *bastiment en forme de temple avec chaire et bancs.* Cependant l'autorité fut informée qu'en mars 1671 on y prêchait encore. Il aurait été démoli par arrêt du Conseil de Pignerol, du 26 novembre de la même année.

Toutefois, l'abbé Bernardi raconte que, le 12 janvier 1674, *due cappuccini contrastano i sermoni tenuti dai protestanti nel luogo detto di Narbona.*

D'après la tradition locale, une alluvion de l'Albona aurait emporté le Pont Brès et détruit le temple, en le recouvrant de terre et de pierres, sous lesquelles la cloche serait encore ensevelie. En piochant, on a trouvé souvent des poteries cassées, des bouts de corniche, des clefs, etc., et récemment un plat en étain, qui a probablement servi à la Ste-Cène.

L'édit injuste de 1620, qui déclara propriété des églises romaines les cimetières ci-devant communaux, contraignit les nombreux Vaudois de la colline de la Pérouse à ensevelir leurs morts au Pomaré, où, le 31 août 1621, François Poët vendait *alli huomini della riformata religione della parrocchia di Perosa, et anche alli huomini del sindicato del Meano, tavole 11 di campo sulle fini di Perosa a S. Nicolao coherente al cimitero di S. Nicolao mediante il muro e alla via o acque-*

dotto o beale de' consorti verso la montagna, per 200 fiorini, di cui un terzo pagato dal Meano, e due terzi da quei della Perosa. Ce *cimitero novo di S. Nicolao* finit par être le seul au Pomaré, où il n'y avait plus de catholiques. Le vieux cimetière et l'église, abandonnés dès 1592, ont disparu sans laisser de traces. La visite abbatiale de 1626 ne la mentionne plus. Elle constate le délabrement de celle de la Pérouse et l'impute aux Vaudois, qui ne la fréquentaient plus depuis 30 ans !

Le partage de la vallée entre deux Etats, qui avait paru, en 1630, devoir être provisoire, se prolongeant, la partie demeurée piémontaise se constitua en une commune à part, la *Comunità del Podio ed Inverso di Perosa,* appelée ensuite le Pomaré, et plus tard, par erreur, *Pomaret.*

La démolition du temple de l'Albona, en 1671, remit en honneur le vieil édifice du Pomaré, qui reparaît pour la première fois dans un acte du 14 septembre 1672, mentionnant *il Prato Vecchio sulle fini del Pomaretto, sotto il tempio ossia Chiesa della loro religione intermediante il beale.* Le pasteur rentrait à la Chapelle par le sentier, qui longe ce *beale,* passe sous la Roche Percée et franchit le Cluson au pied du Bec Dauphin.

Ce temple, situé près du hameau des Pons, fut détruit lors des évènements désastreux de 1686, tandis que celui de la Chapelle avait déjà été balayé par la Révocation de l'Edit de Nantes. Celle-ci, au moyen des dragonnades, contraignit toute la population du Méan et les nombreux Vaudois de la Pérouse à abjurer ou à s'expatrier.

Ainsi, après la Rentrée, cette vaste paroisse se trouva réduite au Pomaré, dont la population avait été, à son tour, plus que décimée. Aussi la paroisse eut-elle beaucoup de peine à se réorganiser, bien qu'on y eût ajouté l'Envers de Pinache, dont la paroisse vaudoise a disparu.

De 1692 à 1736, le Pomaré n'eut, la plupart du temps, pas de pasteur résidant et fut annexé, soit à Villesèche, soit à St-Germain.

La reconstruction du temple resta longtemps indécise. En novembre 1702, la Table demandait à Genève une subvention pour le bâtir. Mais la promesse de liberté religieuse, qui accompagnait l'appel aux armes, lancé aux Vaudois par le duc pour la guerre de succession d'Espagne, nourrit chez ceux du Pomaré les mêmes illusions qu'à St-Jean. On releva en hâte les masures de l'église de St-Nicolas ; mais sans en faire une bâtisse achevée, si bien qu'en 1712 elle menaçait ruine.

Bien que les catholiques eussent, depuis 1688, au centre du Pomaré, une église neuve, presque sans paroissiens, ils provoquèrent une échauffourée, dont parle une lettre du 10

juin 1720, adressée à Genève : *Il est survenu une chose assez fâcheuse dans l'église du Pomaré à l'occasion de la procession que les Papistes y ont faite le jour de la Fête-Dieu, de sorte que ceux de la Religion seront contraints à l'avenir d'aller faire le service divin ailleurs et relever l'ancien temple où l'on prêchait avant nos malheurs de l'an 1686, de manière qu'on aurait assurément besoin d'un secours étranger, mais on sent bien qu'il ne conviendra pas le demander présentement.*

En effet, ce ne fut qu'en 1722 qu'on put se mettre à l'œuvre, d'après les actes du synode de cette année. Placé entre la pente de la montagne et le Rian, ce vieux temple des Pons occupait un emplacement des plus malheureux. C'est pourquoi, en 1797, on demanda au roi de pouvoir le construire ailleurs. Charles Emmanuel IV, encore sous le coup de l'invasion française, signa la concession, le 27 août, mais il la révoqua l'année suivante, quand il eut appris le départ de Napoléon pour l'Egypte. En décembre, il était obligé d'abdiquer.

Le Pomaré ne sut pas profiter, comme St-Jean, des temps de liberté qui suivirent, pour s'assurer un lieu de culte confortable. Survint la restauration, qui rendit la chose plus difficile.

Le 4 novembre 1819 fut dressée cette pétition. *Pomaretto ed Inverso Pinasca domandano, secondo il regio permesso del 27 agosto 1797, di poter trasportare il loro tempio, che è in terreno umido ed insalubre, al piede d'una scoscesa collina da cui trapelano le acque per pioggia e nevi, in modo che da quella parte le muraglie maestre si trovano assai guaste ed in pericolo, ed il suolo interno è affatto umido ed insano.*

Malgré l'avis chaleureusement favorable de l'Avocat Général, Victor Emmanuel I ne daigna pas même répondre. Il fallut se contenter de faire un plancher, à l'aide de 100 francs du don de Prusse.

A peine installé, en 1823, le nouveau pasteur, J. J. D. Jalla, rédigea une autre demande. Un architecte, envoyé d'office, appuya le projet, mais le roi Charles Félix répondit qu'on eût à rebâtir sur le même emplacement.

D'autres suppliques furent envoyées, le 25 octobre et le 14 décembre. Il y était dit qu'on désirait avoir un nouveau temple, non la réparation de l'ancien, *qui est à l'extrémité de la population, dans un enfoncement malsain, près du ruisseau d'un moulin, exposé aux éboulements de terre et aux débordements d'un torrent voisin. Son état de délabrement a été reconnu par M. l'architecte appelé d'office.*

Le roi permit alors la reconstruction, non pas dans l'endroit choisi, mais dans un autre, incommode et à l'écart de la route de la vallée.

Heureusement, des démarches étaient alors en cours pour ériger l'hôpital, institution fortement appuyée par les ambassadeurs des Puissances Protestantes à Turin. En adressant à S. M. la demande relative, on y annexa celle du temple. Le puissant czar Alexandre de Russie donna une généreuse contribution, qui devait servir tant à l'hôpital de la Tour qu'au nouveau temple du Pomaré. Bracebridge, qui visita les Vallées en juin 1825, trouva l'ancien prêt à s'écrouler, ainsi que le presbytère.

Le décret de permission royale fut enfin signé le 20 août ; il y est prescrit que, lorsque le nouveau temple pourra servir,



Temple du Pomaré

l'autre devra être démoli. Il l'a été si radicalement qu'il n'en reste pas pierre sur pierre.

En même temps, on bâtissait la cure, l'ancienne devenant la maison communale.

Le nouvel édifice devait suffire pour mille personnes. L'entrepreneur, David Ribet, s'engagea à le livrer achevé pour 11.598 francs et les matériaux de l'ancien temple. Cas plus unique que rare, lorsqu'il prévit qu'il y perdrait, il persévéra quand même à suivre le même style, à la fois solide et élégant.

Il y dépensa 16.400 francs. Quelques âmes généreuses l'aidèrent à supporter cette perte. L'inauguration eut lieu en 1828. Le fronton portait ces mots : *Ce temple a été construit sous le règne de notre gracieux Souverain Charles Félix. Dav. Ribet Entrepreneur. L'an de salut 1828,* inscription que le nouveau pasteur fit effacer, tôt après sa nomination, en 1844.

Cet édifice occupe donc à quelques mètres près le même emplacement que l'ancienne église de St-Nicolas.

A l'aide d'amis allemands, on y a ajouté un clocher, qu'on a doté d'une cloche en 1909, sous le ministère de J. Weitzecker. Le pasteur actuel, M. G. Comba, y a installé le chauffage central et de puissantes orgues, à l'occasion du centenaire du temple.

SAINT-GERMAIN.

Saint-Germain et le Villar Pérouse, dont les territoires s'étendaient jadis sur les deux versants de la vallée, formaient une seule paroisse jusqu'au 16e siècle. Il en fut de même quand la population, presque sans exception, eut embrassé l'Evangile.

Le Villar fut cependant aussi, pendant quelque temps, confié au pasteur de Pinache.

Le temple du Villar s'élevait sur l'*Airëtta* du *Sarret de Mandolin*, au centre de la commune, sur la route de la vallée, peu au-dessus de la route nationale. Le clocher, qu'on essaya d'y ériger au 17e siècle, provoqua une lutte acharnée de la part du clergé romain, avec l'appui des Autorités, bien que toute la population fût vaudoise.

A partir de 1630, le pasteur a presque toujours eu sa résidence au Villar, qui formait le gros de la paroisse.

La Révocation de 1685 fit disparaître le temple du Villar, qui était sur terre française. Nous nous limitons à rappeler l'histoire de ceux de Saint-Germain.

Le premier, ouvert vers 1557, a dû être à *Volavilla,* non loin du Cluson. C'est ce qui explique qu'en 1560 les sicaires de l'abbé de Pignerol aient pu surprendre le pasteur dans son logis et l'enlever, avant que ses paroissiens accourussent pour le secourir. Ce martyr, Jean Lauversat, fut brûlé à petit feu à l'Abbaye. Ce fut sans doute ce qui induisit la population à se bâtir des temples où l'on fût plus en sûreté. Tel est celui des *Dormillous,* sur les confins de Pramol, que le traité de Cavour reconnut, à condition qu'un seul pasteur desservît en même temps Rocheplate : *Serà permesso a quei della parrochia di Sto-Germano e di Rochiapiata, i quali sono fuggitivi al presente per causa di loro religione, aver un solo ministro. Il qual potrà un giorno predicar nel loco di Sangermano, detto a Durmiglioso, e l'altro giorno a Rochiapiata, nel loco detto Gaudini solamente e non altrove di detti luoghi.*

Il n'est plus parlé, dans la suite, du temple des Dormillous *(l'Adrumiglioñ)* où l'on appelle encore *la Gleiso* un emplacement inoccupé entre les maisons à l'occident du hameau.

Ce nom est aussi donné, plus bas, dans le gros bourg des *Balmas,* à un terrain qui appartient encore au Consistoire. On ne dut, en effet, pas tarder à renoncer à une position aussi excentrique, les fidèles venant du Villar, des Portes et de Rocheplate. Les Balmas étaient, en tous cas, la résidence du pasteur François Garino, au temps de la guerre de la Radde ; c'est de là qu'il partit pour conquérir Pramol à l'Evangile.

Cependant, comme il n'y avait plus de catholiques dans toute la commune, et point de curé ni là ni au Villar, en 1593, sous le gouvernement libéral de Lesdiguières, les Vaudois occupèrent l'église romaine de St-Germain, qui était abandonnée. Ils durent sans doute, comme les autres, l'évacuer en 1596, puisque la dispute entre le pasteur Rostain et le capucin Riboti, en 1598, eut lieu *nella contrada detta Voulavilla, e nella casa ove si predica in esso luogo.*

A cette époque, St-Germain est appelée par les auteurs catholiques *la piccola Ginevra.* Le temple, que le capucin appelle *casa,* était insuffisant. Fut-il agrandi ou en contruisit-on un autre dans le bourg ? Le fait est que les Vaudois furent accusés d'avoir ouvert, en 1608, un nouveau temple au Villar et un à St-Germain.

Les pasteurs des Vallées s'y trouvaient réunis quand survint le violent tremblement de terre du 15 janvier 1611.

En 1614, il est même parlé du temple de la *Turina.*

Une enquête, faite en 1623, décida que les six qui avaient été bâtis récemment au Val Pérouse, devaient être rasés. Sur le refus des Vaudois, St-Germain fut attaqué en 1624 par une forte armée, qui envahit le bourg. Les habitants se retirèrent jusqu'aux Barricades, que l'ennemi ne put forcer. Les églises des autres vallées étant intervenues, on décida de démolir les temples. Au reste, celui de St-Germain avait déjà péri dans l'incendie du village, allumé par l'armée. La cloche, enlevée par les catholiques de la vallée, dut être rendue.

La cure, qui était aux Blancs, enveloppée dans le désastre et trop exposée aux assauts de l'ennemi, fut vendue en 1627 par la paroisse indivise de St-Germain et Villar, et les Balmas redevinrent la résidence du pasteur.

St-Germain fut des premiers, aux Vallées, à être envahi par la peste de 1630 ; aussi cessa-t-on dès le mois de mai de prêcher dans le temple.

Nous avons cité plus d'une fois les étranges prétentions du sénateur Fauzone, dans sa relation de 1633. Il compte le temple de St-Germain au nombre des onze, qui étaient hors des limites. Il ne tenait compte que du traité de Cavour, et non des concessions subséquentes. Au reste, son enquête n'eut pas de suites.

Les soldats de Pianesse (1655) dévastèrent St-Germain et n'épargnèrent pas les temples. Quand, en 1656, le missionnaire capucin apprit qu'on avait presque fini de relever le clocher, il en fit prendre secrètement les dimensions et en écrivit à la Cour, le désignant comme un *fortilizio,* que le duc ordonna sans autre de démolir. On recourut, on produisit des témoins prouvant l'ancienneté du clocher, qui était sans doute dans le bourg, isolé du temple, et servait aux affaires, soit civiles soit religieuses. Le moine fit alors intervenir le comte Govean, seigneur de la vallée, qui fit abattre le clocher, ordonnant de le reconstruire sur un emplacement choisi par lui.

Le temple se trouvait au quartier des Meynier, appelé aussi Ruata della Chiesa. St-Germain s'étendait alors au nord-est, vers le pont, qui le joignait au Villar. Ainsi, comme le nom l'indique, Volavilla était tout près de la Ville.

Le 3 juin 1683, la *Magnifica Comunità Religionaria* achetait pour 40 livres *un casale tutto distrutto e rovinato con parte delle muraglie fatte a creta minaccianti rovina, con cortavezzo dinanzi, siti alla ruata della Chiesa, ossia Meyneri, coerenti a detta Comunità.*

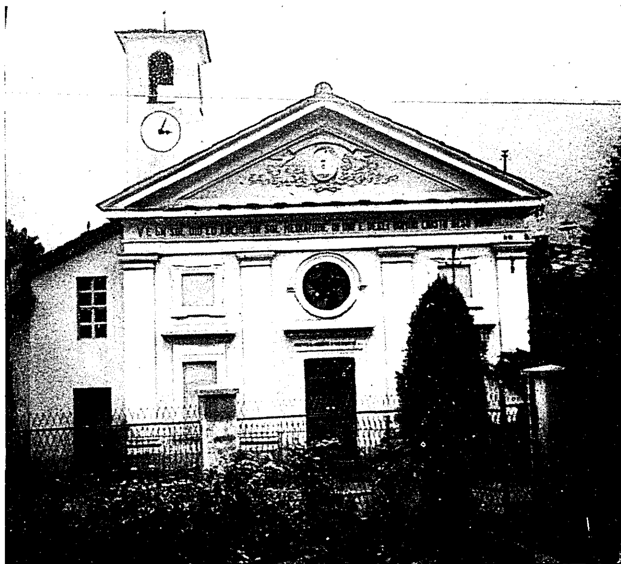
Il s'agit très probablement de Volavilla. En tous cas, trois ans plus tard, quand, le 22 avril 1686, les soldats français de Villevieille, repoussés aux Barricades, se retranchèrent dans le temple, Arnaud, qui s'était mis à la tête des défenseurs, voulut les inonder en déversant le canal dans le temple, ce qui ne pouvait se faire qu'à Volavilla. Mélac avait occupé le temple dès le matin et y avait posté Villevieille avec 200 hommes pour faciliter le passage de la rivière. Les quatre régiments de Catinat ayant dû battre en retraite, Villevieille s'y retira avec trente soldats et deux officiers. Il y résista jusqu'à la nuit contre des centaines de Vaudois, qui se servirent de l'eau et du feu, faisant aussi tomber sur eux les ardoises du toit. Quand un renfort vint le délivrer, Villevieille comptait 14 morts et 7 blessés sur 30 hommes.

Catinat ayant tourné par Riclaret les positions de Pramol, ceux de St-Germain, bien que vainqueurs, durent renoncer à la lutte et livrer leur bourg au pillage. Il fut si radicalement détruit qu'après la Rentrée on ne s'y reconnaissait plus.

Comme le Pomaré, cette paroisse resta réduite de plus de moitié, la Révocation lui ayant enlevé la portion du territoire de St-Germain, qui était sur la gauche du Cluson, et tout le Villar. Aussi, en temps de disette de pasteurs, fut-elle annexée, tantôt à Pramol, tantôt à Rocheplate.

En juin 1704 Pramol et St-Germain furent horriblement ravagés par la Feuillade, lors de la fondation de la république

de St-Martin. Un Etat des Vallées, de 1708, nous apprend que l'église de St-Germain, alors encore, *est abandonnée de ses habitants et sans aucun exercice, à cause des ennemis, qui l'ont entièrement ruinée et brûlée ; elle n'a point de ministre ni de régent, attendu qu'ils sont obligés d'être réfugiés dans leurs voisinages, un peu plus éloignés des ennemis.* Les cultes avaient lieu à la *Turina,* poste fortifié et occupé par



Temple de St-Germain (*H. Peyrot*)

un corps de milices vaudoises. Les pasteurs allaient y prêcher à tour. C'est là qu'eut lieu, le 3 janvier 1707, l'assemblée qui nomma les députés au prochain synode.

En 1700, on avait reçu du gouverneur de Pignerol une défense verbale de relever le temple.

Le 3 juillet 1710, la commune achetait, pour 16 livres, *un casalasso rovinato vicino alla Chiesa,* toujours aux Meynier. Cependant, au moment de commencer les travaux, en 1711, profitant des circonstances politiques, qui dictaient la tolérance au duc, on l'érigea dans le bourg même, à l'emplacement actuel.

Cette même année, la paroisse réorganisée commença à

tenir ses registres. L'année suivante, l'Envers du Villar, c'est à dire Vivian et les Chenevières, qui avait été annexé à la commune de l'Envers Pinache et à la paroisse du Pomaré, obtint de se rattacher à St-Germain, comme c'est encore le cas.

La guerre finie, l'intolérance se réveilla et en 1717 on prétendit que le nouvel édifice devait être abattu. Une enquête fut faite. Finalement, un congrès, réuni devant le premier secrétaire d'Etat, Mellarède, résolut de le maintenir, *vu qu'on ignore où étaient les anciennes fondations.*

Cet avis dut être émis par un personnage bien disposé, car on montre encore aujourd'hui, à Volavilla, l'emplacement du vieux temple.

En 1726, on acheta une masure et 6 tables de terrain pour construire le presbytère, et J. V. Arnaud, en y entrant en 1727, inaugura la nouvelle série de pasteurs à poste fixe.

Le temple des *Balmas*, moins important et situé dans un hameau écarté, avait pu être rouvert sans rencontrer d'obstacles. Il est encore mentionné dans l'Instruction au Sénat, du 20 juin 1730. On y lit dans la *Nota dei tempî che attualmente esistono nelle Valli: A S. Germano 1, ai Balmassi 1. Si radunano anche nel luogo dell'Inverso Pinasca e di Chianaviere da qualche anno in qua la sera della Domenica in case particolari, che servono di scuole, per farvi le loro preci; questo peraltro è abusivo, mentre ne' detti luoghi non vi è mai stato alcun tempio, e mai ministro vi ha fatto anticamente la predica.*

Au cours du siècle, le temple de St-Germain fut consumé par un incendie ; le tremblement de terre de 1808 lui causa aussi de sérieux dommages. Il était si délabré en 1890 que, sur l'initiative du pasteur, M. C. A. Tron, et avec le concours empressé des fidèles, il fut entièrement démoli et refait, en l'agrandissant d'un côté et au fond. La chaire, qui était du côté droit, fut transportée dans l'absyde nouvellement ajoutée.

Cet édifice recouvre les tombeaux de maints personnages illustres, morts à Pignerol et Turin de 1745 à 1792.

PRAMOL.

Pramol, bien que tout entouré de populations qui avaient embrassé l'Evangile, était resté presque tout catholique jusqu'en 1573, alors que le pasteur de St-Germain, François Garino, bouillant de zèle, y monta un dimanche et demanda à brûle pourpoint au curé ce qu'était la messe. C'était Don Sincero Billour, des seigneurs de Luserne, ou son vicaire, qui, n'ayant su que dire, fut invité à préparer sa réponse pour

le dimanche suivant. Quand Garino revint, le curé était parti et ne reparut plus. Le pasteur monta en chaire à sa place, harangua l'assemblée, invitant chacun de ceux qui désiraient connaître la vérité à aller le trouver chez lui aux Balmas. Dans la semaine, ils s'y rendirent tous.

La paroisse fut organisée cette même année dans un colloque de pasteurs et de députés, et pourvue d'un pasteur et d'un temple dans le même village de la Rua. L'église romaine, abandonnée, s'écroula en 1654.

Son isolement dans un vallon écarté a mis Pramol à l'abri de mainte vicissitude. En 1599, le temple fut envahi par le capucin et sa suite, qui croyaient, à l'aide d'un apostat influent, de ramener tout le monde à la messe. Mais le jeune pasteur, Pierre Gilles, confondit le moine ; son escorte ayant passé aux menaces, trouva une telle résistance qu'elle s'en partit toute penaude.

La population augmentant, Pramol agrandit son temple en 1608, et le 1er juin 1616 la commune achetait, pour 96 florins, *un edificio alli Ferrerii per far luoco di predicarvi et altri divini officij, nel quartiere di Costabella, così tra essi uomini risolto*. C'est sans doute ce temple, que l'enquête de 1623 dénonça comme nouveau. La vallée ayant été inondée de troupes pour obtenir la démolition de ces lieux de culte, un conseil général fut tenu au Villar, le 11 février 1624, et ceux de Pramol y offrirent de démolir leur temple, ce qu'ils avaient même commencé à faire. Il paraît qu'il y eut un autre temple de quartier à *Gardalin*, près des Bouchards, où un mur ancien et solide est encore appelé *la Gleiso*.

Celui de la Rua, placé sur un haut plateau, entre les hameaux des Jahiers et des Bouchards, bien que compris dans la liste de Fauzone, fut épargné, vu qu'il n'y avait point de catholiques ; mais il subit le sort de tous les autres, lors des dévastations de 1655 et 1686. Par contre, il fut un des premiers rebâtis après la Rentrée. Les cultes eurent d'abord lieu dans la grange de François Plavan, à Costabella. Mais en février 1699 on voit déjà le conseil de Pramol siéger *nella Chiesa religionaria*. Cependant là aussi passa, en 1704, la soldatesque déchaînée de la Feuillade, qui ravagea le vallon, incendiant la plus grande partie des maisons. Il ne fut pas réhabité tant que dura la turbulente république de St-Martin ; seulement les milices vaudoises occupèrent en 1706 et 1707 le poste de Peumian. C'est là que l'Eglise nomma son député au synode, avec ce mandat : *Quoique nous n'ayons pas les moyens d'entretenir notre pasteur, nous prions le Synode de nous continuer son ministère, très nécessaire dans le poste que nous occupons pour le service de S. A. R. Fait au poste de Peumian, le 2 janvier 1707.*

Le 8 août 1708, les troupes françaises durent évacuer le Val St-Martin. La sûreté renaissant, Pramol s'occupa aussitôt de relever son temple, et l'on voit, dès le 1er janvier 1709, un baptême célébré dans l'église.

On releva aussi celle des Ferriers ; de sorte que, en février 1711, des cultes étaient tenus *nel tempio del quartiere di Costabella.* On continua ainsi pendant de longues années ; mais, le 24 avril 1773, le Préfet, d'ordre du Sénat, *intima défense au ministre et aux anciens de Pramol de ne plus*



La Rotonde de Pramol (*D. Peyrot*)

former d'assemblées à Costebelle, « dans un édifice, écrit Paul Appia, qui a de tout temps été consacré à cet usage et dans lequel on faisait le service divin avant l'année 1686, comme il conste par des certificats juridiques ».

En effet, deux Vaudois catholisés avaient déclaré se souvenir qu'on prêchait à Costabella dans la maison Plavan.

En 1791, Pramol était encore sans cloche.

En 1829, Gilly trouva l'église de la Rua décemment réparée, adossée au presbytère récemment rebâti.

Cependant, la population ne sut pas se contenter de son vieux temple. Par une sage administration des bois et des pâturages communaux, le registre vaudois se trouvait en possession de 80.000 francs. On leur suggéra que cette somme était en danger dans les fonds publics et qu'il valait mieux l'employer dans un bel édifice sacré. En 1845-46 fut édifiée

une magnifique rotonde sur l'emplacement de l'ancien temple. Il avait un grave défaut : sa forme et la hauteur de la voûte produisaient un écho tel que les paroles résonnaient comme des détonations. Mais surtout, comme il avait une largeur double de l'ancienne, la moitié était fondée sur un terrain mouvant, qui ne tarda pas à céder, produisant mainte crevasse sur toute la hauteur de l'édifice. Il fallut renoncer à



Temple de Pramol *(H. Peyrot)*

s'en servir, et les fonds manquaient pour en bâtir un autre plus modeste.

Heureusement, en 1843, les catholiques, aidés par la maison royale, avaient élevé une nouvelle église près de la Costabella, renonçant à celle de la Rua, où il n'y avait point d'ouailles. Les Vaudois s'en étaient servis pendant la construction de la rotonde. Ils durent y retourner quand le temple devint dangereux. On obtint du pape la permission de la vendre, à condition qu'elle servirait pour l'école et non pour un culte hérétique. Ce dernier ne devait en effet s'y faire que provisoirement ; mais ce provisoire dura jusqu'en 1888, alors qu'on put inaugurer le joli temple actuel, sur la place derrière la rotonde. Les matériaux de celle-ci servirent à la nouvelle construction, y compris une partie des colonnes de la façade, dont quelques-uns des lourds cylindres en pierre roulèrent jusqu'au fond du vallon. Il fallut enfouir une partie du support, magnifiquement sculpté, de la chaire, qui était trop haute pour sa nouvelle destination.

ROCHEPLATE ET PRARUSTIN.

Rocheplate et Prarustin ont toujours formé une seule paroisse, à laquelle a été adjoint le quartier de Pralarossa, de la commune d'Envers Portes. Placées entre les deux vallées, ces régions ont été appelées *terre mediate.*



Grotte de la Rocca Ghiesa (*H. Peyrot*)

Exposés, comme le Val Pérouse, aux incursions des bandits de l'Abbaye, les habitants célébrèrent d'abord leur culte dans la grotte de Rocca Ghiesa, où l'on voit encore les rochers qui servaient de chaire et de sièges. Puis ils fréquentèrent les assemblées d'Angrogne, le zèle leur faisant supporter la longue marche. Ce n'est probablement qu'en 1557 qu'ils osèrent bâtir un temple aux *Gaudins,* le plus élevé des hameaux de Rocheplate.

On a vu que le traité de Cavour, en permettant le retour des habitants fugitifs, reconnut le temple des Gaudins, où un seul pasteur devait prêcher alternativement avec St-Germain.

C'était inhumain de prétendre que des centaines de familles montassent de la plaine de St-Second, et même d'Osasc et Garsillane, jusqu'à St-Barthélemi (738 m.), pour descendre à la Turinella (618) et gravir enfin les chemins raboteux de Rocheplate jusqu'aux Gaudins (986), pour pouvoir rendre leur culte à Dieu. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on tendît à s'assembler dans un endroit plus accessible. Il n'y a cependant pas de preuve qu'un autre temple ait été bâti avant la fin du 16e siècle.

Lors de la venue de Lesdiguières, les pasteurs purent même prêcher dans l'église des *Portes*. C'est peut-être au terme de cette courte occupation que fut construit le temple des *Rostans*, à 752 m. d'altitude.

Le 30 avril 1612, la commune acheta dans ce hameau la maison dite il Cellaro, qui fut pendant plus de deux siècles la demeure du pasteur. Il n'est resté aucune trace ni souvenir du temple des Gaudins.

En mai 1616, Daniel Bourne, des Gaudins, établit par testament qu'il veut être enseveli *nel ciminterio del templo di S. Bartolomeo*. Nommait-il ainsi l'église que le curé avait abandonnée, ou les pasteurs y prêchaient-ils alors, à la faveur de la guerre du Montferrat ? En 1619 il est appelé *il ciminterio della chiesa di S. Bartolomeo ove soleno sepellir quelli di Roccapiatta e S. Bartolomeo.*

Le temple des Rostans est sans doute celui dont le sénateur Fauzone exigeait la démolition en 1633. Il lui fut répondu, comme ailleurs, qu'il n'y avait point de catholiques à Rocheplate, et la menace n'eut pas de suites.

En 1655, il y eut un combat auprès du temple de Rocheplate, qui fut détruit par les incendiaires de Pianesse.

Cet édifice vénérable fut la scène de moments des plus angoissants dans la terrible année 1686. C'est là que, le 14 avril, les délégués des Vallées prirent, à la voix d'Arnaud, la résolution héroïque de résister par les armes aux ordres iniques et barbares du duc, résolution confirmée par serment le 19, Vendredi Saint. Pâques fut célébré par une communion particulièrement solennelle. Dès le lendemain matin, Victor Amédée lançait contre ses fidèles sujets Vaudois sept régiments d'infanterie, outre la cavalerie, l'artillerie et les milices. La droite, qui remontait le vallon de Rocheplate, rencontra une vive résistance de la part des Vaudois autour du temple, ce qui lui coûta maintes pertes et retarda sa jonction avec le centre sur la crête de la vallée. L'édifice sacré fut naturellement détruit.

Après la Rentrée, dans la guerre contre la France, un corps de garde vaudois fut placé sur la hauteur stratégique du Castelet. Comme les pasteurs le visitaient à tour, ils célé-

braient le service divin dans une maison particulière. Le 8 octobre 1691, un capitaine français, parti de Pignerol, ravagea la région et tua le capitaine Gay, dont il porta la tête à Catinat. C'est sans doute à cette occasion que fut incendiée la maison en question.

Pour abriter leur culte, ces miliciens érigèrent, en 1692, une cabane couverte de chaume, dans le cimetière, qui n'était pas ceint de murailles. Ils l'appelèrent *la Capèla*.

Le pasteur s'établit à St-Barthélemi, le régent y ouvrit l'école des grands, et ce hameau devint le chef-lieu des deux communes, Rocheplate et Prarustin, réorganisées en 1697. En 1699, furent achetés, d'un Forneron et d'un Rivoir, un jardin et trois maisons, dont deux ruinées, sur l'emplacement desquelles s'éleva le presbytère, appelé *Casa della Comunità*, ce qui permit au pasteur de l'habiter. La guerre finie, on voulut faire rentrer les Vaudois dans les anciennes limites. Mais Prarustin demanda à pouvoir continuer à se servir de la cabane. Trois cent livres furent dépensées dans les démarches, qui aboutirent à la concession spéciale du 20 octobre 1699, autorisant le culte vaudois à Prarustin et St-Barthélemi *dalle regioni di Costalongia e Massera in su, verso la montagna*. Le même mois, le synode invitait les autres églises à aider Prarustin à couvrir ces frais.

Le temple de Rocheplate fut rebâti tôt après ; un rapport sur son ancien emplacement est daté du 14 février 1700. Le fait est qu'on y ensevelit, en octobre 1709, un colonel berlinois mort à Suse. Une inscription tombale brisée, sur laquelle pose la table de la communion, est peut-être même plus ancienne.

Cependant, de crainte de perdre le droit de prêcher à Prarustin, on finit par cesser toute prédication à Rocheplate, sauf pour les communions.

Mais en 1724 un ouragan enleva le chaume de la cabane. En refaisant le toit, on y ajouta quelques ardoises. Il suffit de cela pour provoquer un procès. Cependant, Victor Amédée permit enfin de bâtir un petit temple sur le même emplacement. Il fut sans doute bien humble, puisque, deux ans plus tard, un document officiel l'appelait *la grange de St-Barthélemi*. L'édit du 20 juin 1730 reconnut officiellement la cabane par cet article : *Non dovendo permettersi che si fabbrichino nuovi Tempij oltre quelli esistenti avanti il 1686 e che sono i medesimi che attualmente si trovano, vogliamo ben permettere che sussista la Capanna di S. Bartolomeo, non ostante che non sia stata fabbricata che nel 1692, purchè non vi si faccia accrescimento nè ristorazione, ad effetto che le cose si riducano nel loro pristino stato d'avanti il 1686, e che il*

Ministro, che prima abitava in Roccapiatta, ritorni ad abitarvi, senza che possi far la sua residenza in S. Bartolomeo.

Encore en 1819, l'avocat général, tout en proposant qu'il fût permis aux Vaudois de clore leurs cimetières, demandait *di proibire farvi tetto nè coperto, e d'insistere rigorosamente a che non ci vadan più di 6, perchè non faccian tempî ne' cimiteri, come ne' secoli scorsi erasi adattata ad uso di tempio la cosiddetta capanna di S. Bartolomeo.*



Temple de Rocheplate (*H. Peyrot*)

Le temple de St-Barthélemi étant reconnu, le nombre total dans les Vallées se trouvait accru d'une unité. On s'en prit à celui de Rocheplate. L'occasion se présenta quand l'abondance des neiges l'eut écrasé, en 1744. Il demeura dans cet état pendant plusieurs années, au cours desquelles il accueillit cependant, en 1748, les cendres d'un officier suisse.

Le 25 mars 1752, ce fut la cabane de St-Barthélemi, *où on fait le service divin,* qui fut en bonne partie découverte par un orage épouvantable, *tel que personne ne se rappelle le semblable.* Défense fut faite de le réparer, en vertu de l'édit de 1730.

On se disposa alors, en 1753, à reconstruire celui de Rocheplate ; mais le préfet le fit expressément défendre aux deux

communes et au Consistoire, par le moyen de leurs châtelains. Le corps des Vallées inclut ce grief, avec d'autres concernant les temples, dans une requête au Sénat. S. M. accorda enfin la permission en mai 1754 ; mais le châtelain Bruera différa d'enlever la prohibition et de faire la visite de l'édifice.

Le méchant fait une œuvre qui le trompe. On lui avait recommandé en haut lieu de fixer l'emplacement à Pralarossa, puisque le seul temple reconnu par le traité de Cavour était jadis aux Gaudins, dans la partie la plus haute du vallon. Mais on était au 18 juillet, l'air était étouffé, la chaleur accablante, Bruera était gros, gras et repu. Quand, après une longue montée, il eut péniblement atteint les beaux prés des Rostans, il demanda où était Pralarossa. On le lui montra du doigt tout là-haut. A cette vue, il s'affala sur le frais tapis, à l'ombre d'un châtaignier, et ne put que dire, tout essoufflé : *Fabriché bel e si, che mi vad pi nen lassù.*

On se trouvait à côté du vieux temple ; on s'empressa de commencer les travaux, à l'aide des secours des autres paroisses. Le Comité Wallon assigna 170 livres pour le plancher. La dédicace eut lieu le 5 décembre 1756.

En 1783, grâce à l'intervention du résident britannique, on put rouvrir le temple de Prarustin. Un subside ayant été demandé au Comité Wallon, il répondit, en mai 1784 : *Quoique nous désapprouvions l'imprudence de ceux qui ont fait des dépenses ruineuses pour la cabane de St-Barthélemi, nous contribuons, mais une seule fois, pour 300 livres.*

Pendant trente ans, tous les cultes avaient eu lieu à Rocheplate ; Prarustin prétendit que son tour était venu d'en avoir autant. C'est ce que nous apprend le mandat d'un député au synode de 1785 : *La Comunità di Roccapiata rappresenta che, concorrendo da tempo immemorabile con Prarostino alla manutenzione del Signor Ministro, e Maestri, per un terzo, il Ministro avrebbe sempre esercito tutte le funzioni permesse nel Tempio di Rocca Piata e per la maggior parte dell'anno, ove accorrevano li particolari di Prarostino ; che anzi in esso Tempio esistevano tutti li mobili, sedie, tavole, ecc. necessarie per le funzioni. Occorre che, nel ristabilire, due anni sono, la capanna di S. Bartolomeo, la Comunità di Prarostino pretende ora di declinare dal solito praticato, col fare tutte le funzioni in detta capanna, ove ha pur preteso di trasportare parte de' mobili del Tempio, onde i sottoscritti pregano l'Assemblea di mandar al ministro di dover esercitare le funzioni a Rocca Piata secondo il solito, cioè in una d'ogni tre feste, giacchè risiede pur il ministro nel territorio di Prarostino.* Suivent 30 signatures et la menace de recourir plus haut s'ils n'obtiennent pas justice.

Est-ce alors que leur mécontentement se traduisit par ces mots, devenus populaires : *Tout a Prustin, a Roccia Piata pa nin ?* Leur demande fut exaucée en partie.

Aussi, au synode de 1801, était-ce le tour de Prarustin de demander qu'on y prêchât plus souvent. L'assemblée s'en rapporta à la décision de 1785, sauf deux mois d'hiver, où le culte aurait toujours lieu à St-Barthélemi.

Profitant du libéralisme du régime français, en 1812 on put finalement laisser l'ancienne cabane, vingt fois refaite, et le cimetière de la *Capèla* (1) et bâtir un nouveau temple



Temple de Prarustin *(H. Peyrot)*

dans le hameau même, à quelques pas de l'église romaine. Le capitaine Antoine Gay, le personnage le plus influent de l'époque, avait la direction des travaux. Comme il venait toujours à cheval de sa maison des Gays, il aménagea une petite écurie annexée au temple. Il la surmonta ensuite d'une tribune, d'où il pouvait assister au culte comme dans une loge privilégiée. La tribune a été rachetée de son petit-fils et appartient aujourd'hui au Consistoire.

Les pasteurs n'avaient pas attendu cette construction pour quitter les Rostans et retourner à St-Barthélemi. Mais la Restauration, en 1814, obligea le ministre Mondon à rentrer dans la vieille cure. Son successeur put retourner à St-Barthélemi comme occupant la maison du Consistoire.

(1) Le cimetière de la Capèla fut vendu en 1849.

Bien que neuf, le temple dut bientôt être agrandi et élevé, le roi en ayant accordé la permission grâce aux pressions des Ambassades Protestantes. S. M. daigna même intervenir pour établir l'accord avec le propriétaire du terrain qu'il fallait occuper. Son permis est de 1823, mais le travail ne fut achevé qu'en 1828. Gilly, qui le visita en 1829, écrit: *C'est un bel édifice et il est toujours plein.* Deux maisonnettes avaient été abattues pour agrandir la place du temple.

On eut beaucoup de peine à obtenir de certains qu'ils renonçassent à leurs droits sur les bancs de famille.

Le synode de 1833 dut encore s'occuper du tour de prédication. Il décida que le pasteur prêcherait à Prarustin même les jours où il le faisait aussi à Rocheplate, sauf les dimanches de communion. Le vieux temple ne vit donc plus affluer dans ses murs vénérables la nombreuse population de Prarustin. Néanmoins il ne fut pas négligé. On le répara en 1851 aux frais du Consistoire, et encore en 1921 à l'aide de la Table. Celle-ci a, du reste, pendant plusieurs années accordé, comme aide du pasteur, un régent-évangéliste, qui a habité pendant 38 ans la cure des Rostans, et qui occupait la chaire de Rocheplate les dimanches où ce n'était pas le tour du pasteur.

A St-Barthélemi, le plafond dut être refait en 1857. En 1899 le prédicateur fut rapproché de son auditoire, en abaissant la chaire, et exhaussant le plancher d'un demi-mètre (1).

* * *

En terminant cette revue, souvent forcément aride, de l'histoire de nos temples, on ne sait si l'on doit davantage s'étonner de l'acharnement déployé par les Autorités civiles et religieuses pour empêcher les Vaudois d'avoir des locaux où ils pussent rendre leur culte à Dieu, ou admirer la persévérance de nos pères à en relever les ruines et leur attachement à ces témoins vénérables de la piété de leurs prédécesseurs.

Puisse leur exemple faire sentir aux nouvelles générations la grandeur du privilège qu'ils ont, de pouvoir jouir de la liberté de culte, et leur devoir de ne pas abandonner les communes assemblées, où Dieu a promis de faire sentir sa présence !

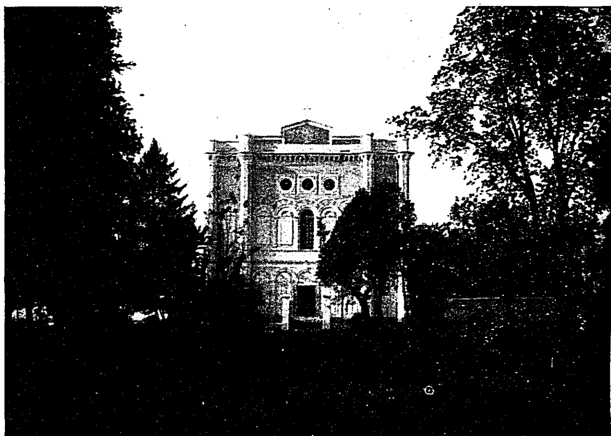
---

(1) A l'occasion du centenaire du temple de 1828, M. le pasteur A. Jahier a publié une intéressante brochure, intitulée : *Prarustin et Rocheplate dans l'Histoire Vaudoise.* Elle nous a été utile sur plus d'un point, bien que nos déductions diffèrent sur plusieurs autres. *Cuique suum.* On trouve dans ce volume les inscriptions funéraires du temple de Rocheplate.

Deux églises, tout en étant hors des Vallées, y ont été rattachées, parce qu'elles sont surtout constituées par des Vaudois de naissance. Leur histoire, d'ailleurs courte, trouve donc sa place ici.

PIGNEROL.

Au 16e siècle, la proximité des Vallées et le souffle de la Réforme amenèrent plusieurs habitants de Pignerol à adhérer à l'Evangile. Mais, pour professer librement leur foi, ils durent quitter leur ville pour les Vallées ou pour Genève. Les plus connus sont Jérôme Miolo et Jérôme Salvai, pasteurs



Temple de Pignerol *(Tavera)*

et auteurs, l'imprimeur Pineroli, François Bonaudo, établi aux Gondins de St-Germain, où on l'appelait le capitaine Bergat.

Tant sous la domination française que sous celle de la Maison de Savoie, Pignerol aspira toujours au privilège de n'avoir point d'hérétiques dans ses murs.

Il fallut les évènements de l'époque napoléonienne pour briser ces barrières. A partir de 1800, plusieurs Vaudois s'établirent dans cette ville, dont le pasteur Pierre Geymet fut même nommé sous-préfet. Il y a laissé le souvenir d'un magistrat intègre, capable et d'une grande équité, ne faisant aucune acception de personnes.

Néanmoins, la Restauration de 1814 renouvela les anciennes défenses, et jusqu'en 1848 ce ne fut qu'abusivement que des Vaudois purent résider à Pignerol, si bien qu'en 1837 on y comptait une seule famille. Leur nombre augmentant après l'Emancipation, on les organisa en église et on leur assura le bienfait du culte public, célébré par un pasteur, à la villa Ste-Hélène, dans un local aimablement mis à leur disposition par la famille Monnet. Le premier culte eut lieu le 28 octobre 1851. Il devint régulier l'année suivante.

En juin 1860 eut lieu l'inauguration du temple, dont le fondement avait été placé le 6 décembre 1855. Il est dû à la munificence de J. H. Merle d'Aubigné, l'historien de la Réforme, et de James Lennox, de New-York. Le vaste édifice réunit sous son toit l'église, le presbytère et les écoles, désormais supprimées depuis plusieurs années. Par ses dimensions, le local du culte présentait des inconvénients, qui ont été corrigés, en 1925, par une restauration radicale, en tirant un meilleur parti du vaste espace disponible, surtout pour l'appartement du pasteur. A la même occasion, a été installé un excellent orgue américain.

Sa position, en face du jardin public, est des plus agréables, tandis que les nouveaux quartiers de la ville, qui s'étendent vers le midi, le rendent toujours plus central.

Cette église jouit du ministère d'un pasteur fixe, depuis l'installation de J. D. Charbonnier, en 1853. D'abord considérée comme un poste d'évangélisation, elle fut plus tard constituée en une paroisse vaudoise, en y ajoutant le bas de Prarustin, St-Second et la diaspora de Briquéras, Osasc, Garsillane, Frossasc, l'Abbaye, etc.

TURIN.

Au 16e siècle, durant l'occupation française, les protestants étaient si nombreux parmi les Français et les troupes allemandes à leur solde, que les Autorités laissèrent parfois subsister une assez grande tolérance religieuse. Il n'y eut ni temples ni culte public ; cependant, au su de tout le monde, Jérôme Salvai, de Pignerol, y prêchait en italien, et Alexandre Guillotin en français.

Mais ces pasteurs durent quitter le pays en 1562. Depuis lors, Turin fut fermé, non seulement à la prédication de l'Evangile, mais même à l'habitation de ceux qui le professaient. Pendant trois quarts de siècle, seuls les martyrs, du milieu des flammes, proclamèrent la vérité, sur la Place Châ-

teau, à la foule assemblée, qui les écouta souvent en fondant en larmes.

A partir de l'intervention des Puissances du nord à côté de la Maison de Savoie dans les guerres contre la France, de 1690 à 1748, un nombre croissant d'officiers suisses, de réfugiés français adonnés au commerce et de sujets d'autres nations protestantes s'établit à demeure à Turin. Au reste, les régiments étrangers avaient leur chapelain. En 1692-1694, un Consistoire réformé était établi dans l'hôtel de la Légation britannique.

Sous la protection des Ambassades, les pasteurs des Vallées étaient invités à fonctionner aux fêtes solennelles, ainsi que pour les baptêmes, mariages et décès, qu'ils inscrivaient avec ceux de leur paroisse.

Ce fut le cas, au moins dès 1722, de Cyprien Appia, qui pouvait aussi prêcher en anglais, ayant étudié à Londres, où il avait reçu l'ordination anglicane. Citons encore D. J. Appia, D. Combe, P. Geymet. Entre temps, les Ambassades eurent parfois des chapelains fixes, venant de la Suisse.

En 1780, Turin comptait 125 hérétiques, 300 en 1805.

L'ambassadeur de Prusse ayant ouvert une chapelle dans son hôtel en 1825, il s'accorda avec ses collègues anglais et hollandais pour salarier un pasteur vaudois, J. P. Bonjour, qui fut installé en 1827. Il fut remplacé en 1832 par Amédée Bert, le vrai fondateur de l'Eglise de Turin. Groupant surtout les Vaudois — qui formaient une cinquantaine de familles en 1820 — et les Suisses, il organisa le Consistoire, en 1834, sous la présidence de l'ambassadeur de Prusse, il établit deux cultes dominicaux, en 1841 il institua une école, en 1843 il ouvrit dans son appartement un petit hôpital, dont quatre dames étaient les diaconesses, une semaine chacune.

Enfin, le 29 juillet 1849 l'Eglise de Turin était reconnue par la Table comme une paroisse vaudoise.

Mais venons-en au temple.

Quand l'Edit d'Emancipation eut abattu les barrières du passé, l'ambassade prussienne retira l'usage de sa chapelle.

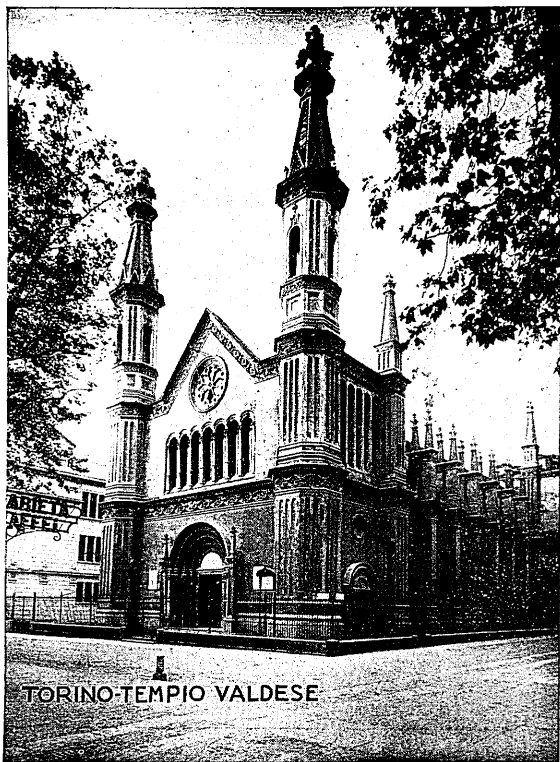
On espéra d'abord obtenir du Gouvernement une des églises désaffectées, si nombreuses dans la ville. Généreuse illusion ! La municipalité refusa de même, en 1850, un emplacement gratuit où l'on pût bâtir un temple. Le Ministère en permit du moins la construction, malgré l'opposition acharnée du comte Solaro della Margherita.

C'est alors que, comme à La Tour, à Rora, à Rodoret, eut lieu l'intervention énergique et décisive du général Beckwith.

Il s'agissait d'acheter un terrain. Beckwith parcourait la

ville avec Joseph Malan, épiés par l'ennemi de toute liberté, prêt à agir sur les propriétaires pour les empêcher de vendre.

Un emplacement d'angle leur parut convenable. *Je connais quelqu'un,* dit Malan, *qui donnerait 33.000 francs pour l'achat*



de ce terrain. — *Et moi,* riposta Beckwith, *je connais une autre personne qui en donnerait bien autant.* En racontant la chose au modérateur, il lui dit, dans son langage de vieux militaire : *Ce diable de Malan m'a pris au collet : il m'a bien fallu donner autant que lui.*

Le terrain fut acheté au prix de plus de 100.000 francs.

La pierre fondamentale fut posée le 29 octobre 1851. On dut parfois veiller à ce que des garnements soudoyés ne démolissent pas de nuit le travail de la journée. Malgré tout,

le 15 décembre 1853, l'inauguration put avoir lieu, en présence d'une foule énorme, où l'on remarquait des ambassadeurs, des sénateurs et des députés et une délégation de la garde nationale avec ses officiers.

Cela n'empêcha pas l'*Armonia,* journal de sacristie, de publier que *in quel giorno, che sarà scritto fra i più nefasti del Piemonte, pochi monelli stavano davanti al tempio!*

La chaire, placée d'abord de côté et transportée plus tard dans l'abside, est un admirable ouvrage en bois sculpté, avec symboles chrétiens et vaudois.

Au dessus de l'entrée sont installées les orgues, soigneusement remises à neuf sur l'initiative du pasteur E. Giampiccoli, qui, en même temps, fit agrandir la galerie pour y placer la Chorale.

Ce temple a été le théâtre de deux grandes manifestations protestantes. La première, à l'occasion de la visite du roi Humbert et de Frédéric, prince héritier d'Allemagne, qui voulut assister au culte avec sa suite, ce qui attira un grand nombre de personnages illustres de la ville.

La deuxième, aux obsèques du grand patriote hongrois, Louis Kossuth, célébrées en présence d'une nombreuse et brillante délégation officielle, ce qui arracha au pasteur Henri Appia ces paroles si appropriées: *Malheur à moi si je n'évangélise!*

Cet édifice sacré, imposant au dehors et au dedans, magnifique spécimen du style gothique, est justement considéré comme un ornement de la ville de Turin et a été inscrit au nombre des monuments nationaux.

L'église, qui s'y réunit, a toujours eu, d'ailleurs, une part importante dans le développement de l'Eglise Vaudoise, et tient la première place par sa générosité en faveur des Œuvres de bienfaisance.

TABLE DES MATIÈRES

TORRE PELLICE
TIPOGRAFIA ALPINA

Prix : L. **4,50**

